

Enquête sur les modes de vie, la santé et la sécurité des étudiantes et des étudiants

Juillet 2021



Edito

Cette enquête a été réalisée début 2021 par la Mission Égalité Femmes-Hommes Lutte Contre les Discriminations. Chloé Delacroix, coordinatrice de la mission, et Catalina López Callejas stagiaire issue du master Genre, Égalité et Politiques Sociales, avaient pour but de faire un état des lieux des violences sexistes et sexuelles qui touchent les étudiantes et étudiants de l'université Toulouse III – Paul Sabatier.

Pour mieux agir contre ces violences, il faut en effet savoir les identifier et les quantifier. L'université s'engage, à travers les actions de la mission, mais aussi à travers l'investissement de tous et toutes, à agir pour prévenir et condamner ces violences. Son rôle est aussi d'accompagner les victimes.

Deux adresses ressources ont été créées par l'université afin de venir en aide aux publics étudiants et personnels :

- *sexisme@univ-tlse3.fr permet d'apporter une réponse adaptée à un signalement d'événement relevant du sexisme*
- *cellule-ecoute-violences@univ-tlse3.fr permet de contacter une cellule d'écoute en tant que témoin ou victime de violences sexuelles et sexistes mais aussi de violences liées à toutes autres discriminations*

Merci à la Responsabilité Sociétale Universitaire (RSU), à l'Observatoire de Vie Étudiante (OVE), aux correspondantes et correspondants égalité des composantes ainsi qu'à Fabienne Alary Vice-Présidente CFVU pour leurs contributions. Merci également à Manon Castel, la nouvelle coordinatrice de la mission, pour la finalisation du rapport.

Catherine Armengaud

Chargée de Mission Égalité Femmes-Hommes Lutte Contre les Discriminations

Ce rapport a été rédigé en prêtant une attention particulière aux principes de la communication sans stéréotype. Les règles qui y sont appliquées sont en grande partie inspirées des recommandations du Haut Conseil à l'Égalité entre les Femmes et les Hommes¹. Ainsi sa rédaction a été faite avec :

- L'utilisation de termes non genrés (« le public étudiant ») ou épiciens (« les élèves »)
- L'utilisation de la double déclinaison masculine et féminine par ordre alphabétique (« les étudiantes et les étudiants » ; « les chercheurs et les chercheuses »)
- La règle de l'accord de proximité (« les étudiantes et étudiants sont studieux » ; « les chercheurs et les chercheuses sont impliqués »)
- L'utilisation du point médian lorsque les règles énoncées plus haut rendent la phrase trop longue. Nous avons fait le choix de l'utiliser sous la forme suivante sans second point médian pour marquer le pluriel : « les participant-es »

¹ « Pour une communication publique sans stéréotype de sexe. Guide pratique » HCE, 2016.

- SOMMAIRE -

PARTIE I Mise en œuvre de l'enquête.....	6
1.1 Contexte de l'enquête	7
1.1.1 Une enquête pour connaître les situations de violences sexuelles et sexistes au sein de l'établissement	7
1.1.2 Diffusion	7
1.1.3 Spécificités du questionnaire	7
1.1.4 Traitement des données et logiciel.....	8
1.1.5 L'objectif de l'enquête	8
1.2 Profil des répondant · es.....	8
1.2.1 Échantillon	8
1.2.2 Parmi les répondant · es	9
1.3 Modes de vie	11
1.3.1 Lieu de vie.....	11
1.3.2 Relation amoureuse	11
1.3.3 Sentiment de réussite dans les études	12
1.4 État de santé.....	13
1.4.1 État de santé général.....	13
1.4.2 Handicap, problème de santé.....	14
1.5 Sources de revenus	14
1.5.1 Sources de financement	14
1.5.2 Précarité étudiante	16
1.6 Sentiment de sécurité sur le campus	17
2 PARTIE 2 Situations de violences	18
2.1 Violences subies dans le cadre des études	19
2.1.1 Types de violences au sens large	19
2.1.2 Faits de violences	20
2.2 Violences sexuelles et sexistes (VSS) subies dans le cadre des études	22
2.2.1 Fréquence des violences sexuelles et sexistes (VSS).....	22
2.2.2 Faits de violences sexuelles et sexistes.....	23
2.2.3 Responsables des VSS.....	28
2.2.4 Lieux des VSS.....	29
2.3 Traitement différencié en raison du genre ou de l'orientation sexuelle	30
2.4 Situations de violence rapportées par la population étudiante.....	31
3 PARTIE 3 Cyberviolences.....	33
3.1 Les faits concernés	34
3.2 Profil des personnes responsables de la cyberviolence	37
3.3 Exposition à différents types de violences	38
4 PARTIE 4 Prostitution étudiante	41
4.1 Les faits concernés	41
4.1.1 Sollicitations sexuelles contre rémunération	41
4.1.2 Les plateformes en ligne	43
4.2 Relations sexuelles contre rémunération	45
4.2.1 Impact sur les études.....	45
4.2.2 Pratiques autorisées par la loi	47
5 PARTIE 5 Connaissance des dispositifs existants	50

5.1	Connaissance des dispositifs internes.....	50
5.2	Connaissance des associations étudiantes	52
6	PARTIE 6 Impacts de la crise sanitaire.....	54
6.1	Impact économique	54
6.2	État de santé.....	55
6.3	Témoignages.....	57
7	PARTIE 7 Population doctorale	60
7.1	Population doctorale enquêtée	60
7.2	Exposition de la population doctorale aux violences.....	60
7.2.1	Exposition aux violences.....	60
7.2.2	Responsables des violences sexuelles et sexistes	62
7.2.3	Lieux des violences sexuelles et sexistes	63
7.2.4	Les cyberviolences.....	63
7.3	Prostitution étudiante	63
8	PARTIE 8 Population des étudiant es transgenres et non-binaires	66
8.1	Population transgenres et non-binaires enquêtée	66
8.1.1	Population d'étudiant es transgenres et non-binaires enquêtée	66
8.1.2	Exposition aux violences au sens large	67
8.1.3	Exposition aux Violences Sexuelles et Sexistes	68
8.2.4	Les Cyberviolences	69
8.2.5	Prostitution Étudiante.....	69
9	PARTIE 9 Préconisations.....	73
9.1	Sensibiliser et agir pour mettre fin au continuum des violences.....	73



PARTIE 1 | POPULATION ENQUÊTÉE

1.1 Contexte de l'enquête

1.2 Profil des répondant-es

1.3 Modes de vie

1.4 État de santé

1.5 Sources de revenus

1.6 Sentiment de sécurité sur le campus

PARTIE 1 | Mise en œuvre de l'enquête

1.1 Contexte de l'enquête

1.1.1 Une enquête pour connaître les situations de violences sexuelles et sexistes au sein de l'établissement

Pour la première fois, l'Université Toulouse III - Paul Sabatier a réalisé une enquête quantitative à grande échelle afin d'identifier les violences sexuelles et sexistes et leur ampleur dans le cadre des études. En novembre 2020, le Ministère de l'Enseignement Supérieur de la Recherche et de l'Innovation a publié *Le Guide pour enquêter sur les violences sexistes et sexuelles dans l'ESR*. Ces recommandations ont influencé *l'Enquête sur les modes de vie, la santé et la sécurité des étudiant·e·s 2021* réalisée à l'UT3. L'une des principales recommandations de ce guide était de ne pas présenter l'enquête sur les violences sexistes et sexuelles (VSS) comme telle afin d'éviter les biais de représentations. Les étudiant.es qui ont le sentiment de ne pas être concerné.es par le sujet des VSS risquant de ne pas y répondre.

Cette enquête aborde les questions de violences subies sur les campus, la perception de l'état de santé, les cyberviolences et la prostitution au sein de la population de l'Université Toulouse III - Paul Sabatier. Les résultats ont été analysés par la Mission Égalité Femmes-Hommes Lutte Contre Les Discriminations (MÉFHCLD) dans l'objectif de mettre en place des actions qui répondent aux problématiques rencontrées. Depuis plusieurs années, la Mission agit notamment auprès des publics étudiants pour prévenir, informer à propos des violences et accompagner les victimes.

1.1.2 Diffusion

Le président M. Jean-Marc Broto s'est adressé par email à la population étudiante le 19 février pour leur annoncer le lancement officiel de l'enquête. Le lien de l'enquête a été envoyé le 5 mars aux adresses emails universitaires des 36 078 étudiantes et étudiants inscrits en 2020-2021 à l'Université Toulouse III - Paul Sabatier. L'enquête a également été diffusée sur les réseaux sociaux (visuels publiés sur Facebook et Instagram) le 20 février. La diffusion de l'enquête a pris fin le 31 mars 2021.

Des relances ont été effectuées par email (les 16 et 23 mars) et via les réseaux sociaux en précisant que l'enquête concernait uniquement la population étudiante UT3. Dans le cadre de la stratégie de diffusion, la MÉFHCLD a impliqué différents acteurs et actrices de l'établissement : la Responsabilité Sociétale Universitaire (RSU), l'Observatoire de la vie étudiante (OVE), la Direction de la communication de la culture et des événements et les correspondant.es égalité des composantes.

1.1.3 Spécificités du questionnaire

L'enquête est composée de 5 axes (I - Mode de vie, II - Situations de violences, III - Pratiques sur internet, IV - Sources de revenus, V - Votre profil, VI - Réagir aux violences à l'université) et de 58 questions. Elle a été élaborée pour pouvoir y répondre en un temps maximum de 15 minutes.

1.1.4 Traitement des données et logiciel

Les questionnaires ont été diffusés sur Limesurvey. La participation était libre et les données ont été anonymisées. Une attention particulière a été portée au fait de ne pas rendre reconnaissables les personnes qui ont témoigné dans l'enquête afin de les protéger. Seuls les personnels de l'Observatoire de la vie étudiante et de la MÉFHLC ont été autorisés à traiter les données. L'enquête a été analysée en utilisant le logiciel Trideux. Le seuil de significativité a été établi à 95%, soit $p < 0,05$. Afin de faciliter la lecture de ce rapport, les facteurs de surreprésentation sont abordés sans que ne soient présentées toutes les données qui permettent de le justifier, excepté dans les analyses sexuées. Lorsque des facteurs de surreprésentation sont évoqués ceux-ci s'appuient sur le test du khi-deux.

1.1.5 L'objectif de l'enquête

L'objectif de cette enquête était d'identifier les violences subies par les étudiant·es de l'Université Toulouse III - Paul Sabatier, le profil des victimes, les principaux responsables et les lieux où ces violences se sont déroulées.

Pour cela, il était prévu :

- de catégoriser les violences subies au cours des études et dans le cadre des études ;
- d'évaluer la proportion de personnes victimes et témoins de violences au sens large, de violences sexistes et sexuelles (VSS) et de cyberviolences au sein des campus ;
- de connaître la perception de la population étudiante sur la prostitution étudiante et les nouvelles plateformes d'échanges monétaires pour les contenus sexuels ;
- de faire connaître les dispositifs de signalement et d'accompagnement des victimes et témoins existants au sein de l'établissement.

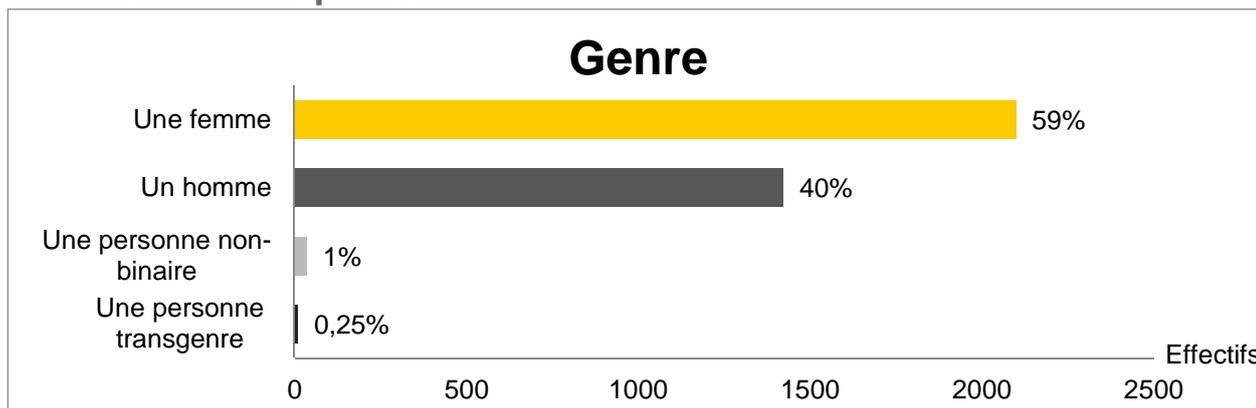
1.2 Profil des répondant·es

1.2.1 Échantillon

Au total 5 480 étudiantes et étudiants ont participé à l'enquête, parmi lesquels 3 580 réponses étaient complètes. Les réponses des personnes n'appartenant pas à l'UT3 n'ont pas été prises en compte. Par conséquent, cette analyse porte sur les réponses de 3 565 étudiant·es, ce qui correspond à 9,88% de la population étudiante de l'UT3.

L'analyse principale porte sur les femmes et les hommes qui ont répondu au questionnaire. Pour des raisons statistiques, dûes aux faibles effectifs, les 44 personnes non-binaires et transgenres qui ont répondu à cette enquête ont fait l'objet d'une analyse spécifique. De même, une analyse spécifique a été réalisée pour la population doctorale ayant répondu au questionnaire (n=78)

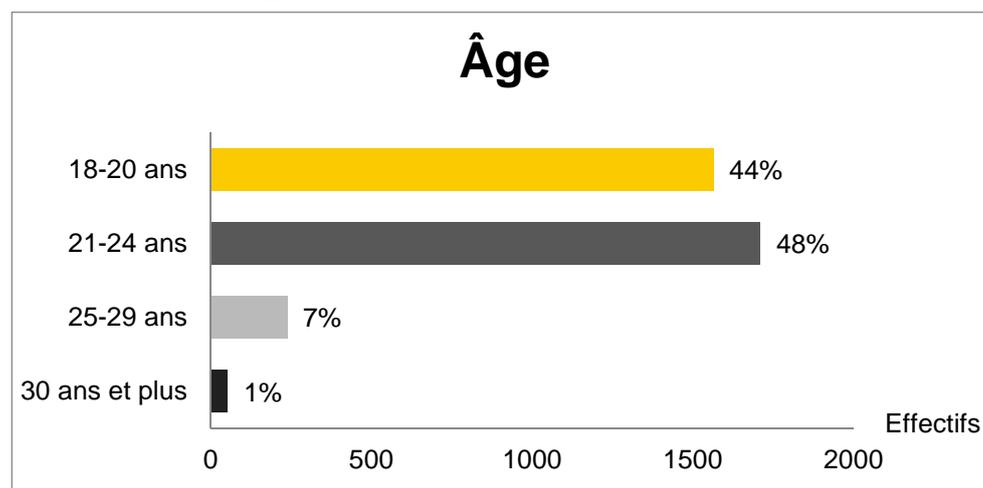
1.2.2 Parmi les répondant-es



Graphique 1 : Genres des répondant-es (n=3565)

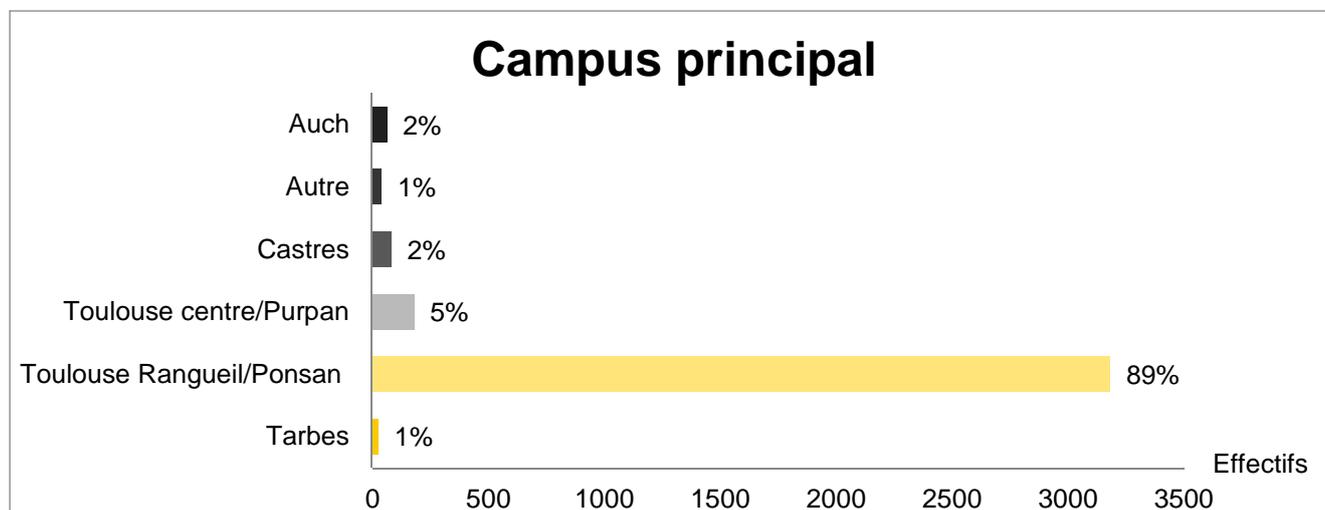
La majorité des personnes qui ont répondu à l'enquête sont des femmes (59%), 40% sont des hommes, 1% sont des personnes non binaires (PNB) et des personnes transgenres (PT).

Ces données sexuées sont relativement proches de la population étudiante de l'UT3 à la rentrée 2020 puisque 51,3% des inscrit-es à l'UT3 sont des femmes et 48,7% des hommes. Les femmes ont donc légèrement plus répondu au questionnaire, ce qui est un phénomène assez courant dans les études sociologiques.



Graphique 2 : Âge des répondant-es (n=3565). La question 36 demandait l'année de naissance. Les âges ont été regroupés en catégories en fonction de l'année de naissance (question 36).

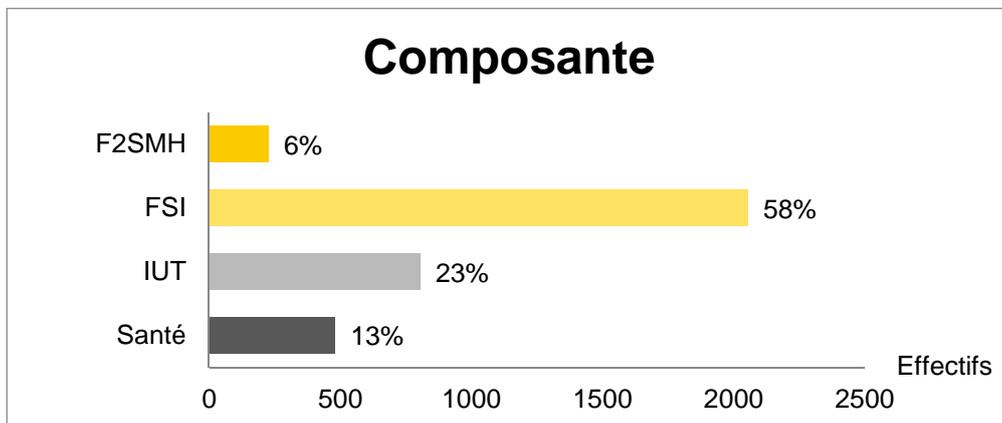
La plupart des répondant-es a entre 21 et 24 ans (48%) ou entre 18 et 20 ans (44%). 7% des enquêté-es ont entre 25 et 29 ans et 1% ont 30 ans et plus.



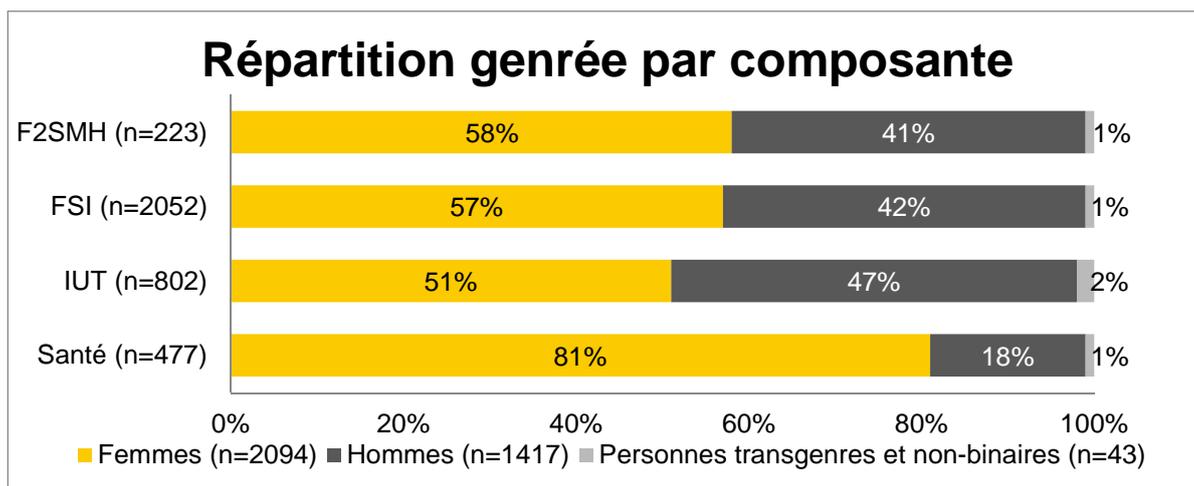
Graphique 3 : Campus principal d'études des répondant-es (n=3565)

Les facultés et instituts ont été regroupés afin d'obtenir des effectifs suffisants :

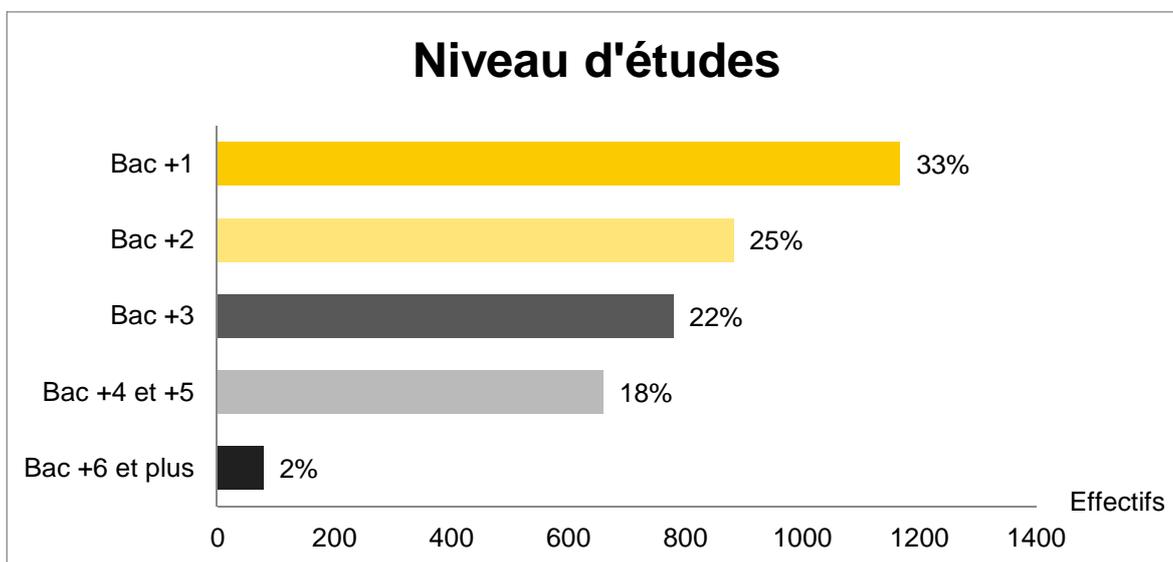
- La catégorie F2SMH représente la Faculté des Sciences du Sport et du Mouvement Humain,
- La catégorie FSI regroupe la Faculté Sciences et Ingénierie et l'UPSSITECH,
- La catégorie IUT regroupe l'IUT Paul Sabatier (à Auch, Castres et Toulouse) et l'IUT Tarbes,
- La catégorie Santé regroupe la Faculté de chirurgie dentaire, la Faculté de médecine Purpan, la Faculté de médecine Rangueil, la Faculté des Sciences Pharmaceutiques et diverses autres formations en santé (maïeutique, soins infirmiers, psychomotricité...).



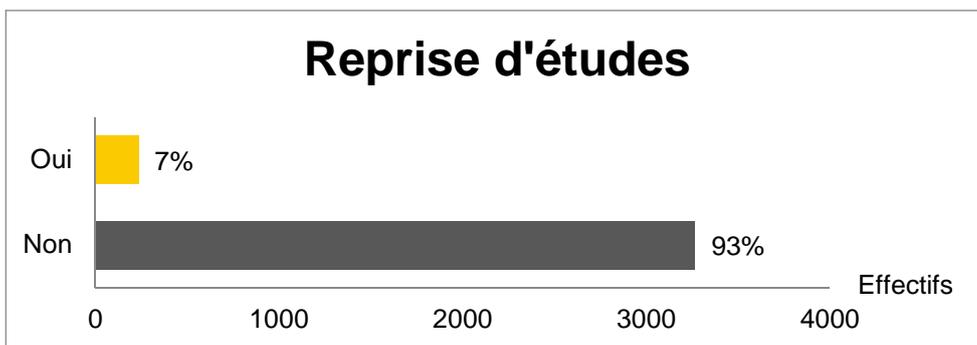
Graphique 4 : Réponses à la question 39 : « De quelle faculté ou institut faites-vous partie ? » (n=3554 ; 11 non-réponses). Diverses facultées et instituts ont été regroupés.



Graphique 5 : Réponses genrée à la question 39 : « De quelle faculté ou institut faites-vous partie ? » (n=3554 ; 11 non-réponses).



Graphique 6 : Niveau d'études des répondant-es (n=3565)

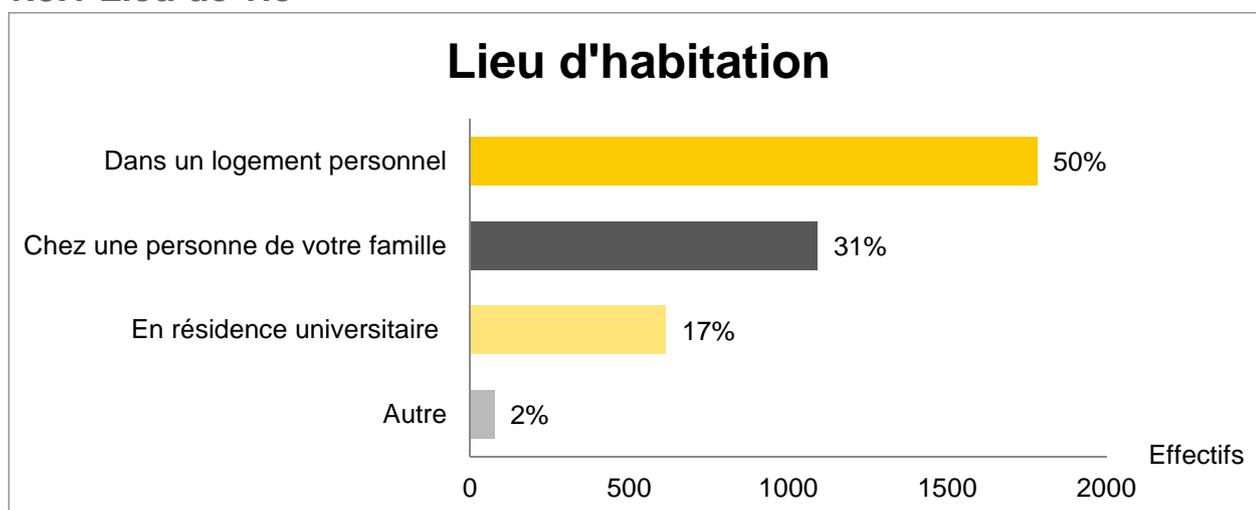


Graphique 7 : Réponses à la question 7 : « Êtes-vous en reprise d'études ? » (n=3504 ; 61 non-réponses)

Les répondantes et répondants sont majoritairement en Faculté de Sciences et Ingénierie (58%) et sont 80% à être dans les trois premières années de leurs études.

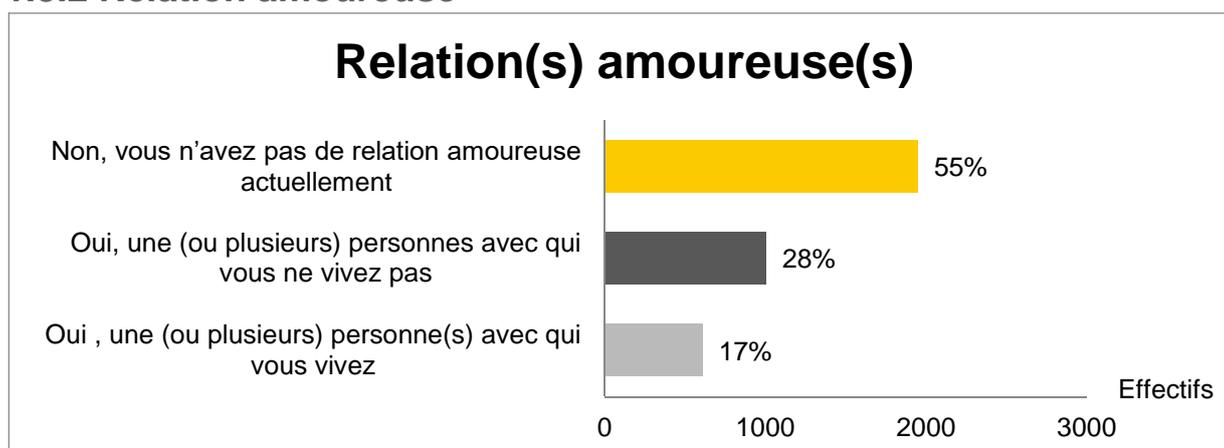
1.3 Modes de vie

1.3.1 Lieu de vie



Graphique 8 : Lieu d'habitation des répondant-es durant une semaine de cours, du lundi au vendredi (n=3565)

1.3.2 Relation amoureuse

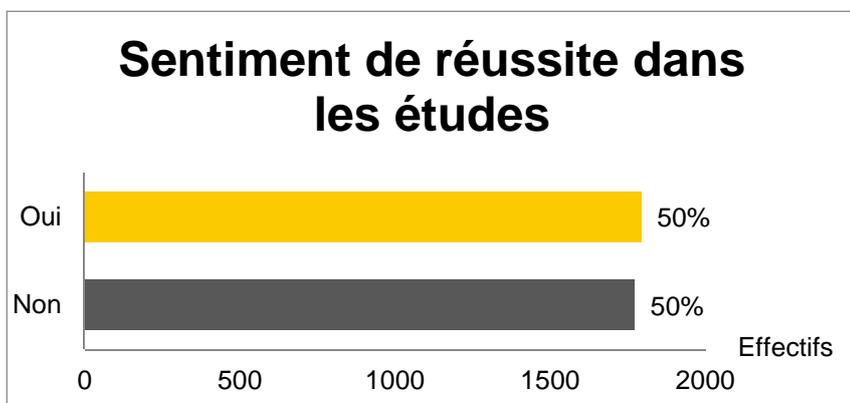


Graphique 9 : Réponses à la question 5 : « Êtes-vous actuellement dans une (plusieurs) relation(s) amoureuse(s) ? »

Les femmes sont surreprésentées parmi les personnes en relation amoureuse, qu'elles vivent (66%) ou non (66%) avec leur(s) partenaire(s). Les hommes sont surreprésentés parmi les célibataires (45%). Les femmes ont en effet tendance à se mettre dans une relation amoureuse plus tôt que les hommes avec des partenaires plus âgés (INSEE, 2016)

Les personnes dans une relation amoureuse ont davantage le sentiment de réussir leurs études (54%) que les personnes célibataires (47%).

1.3.3 Sentiment de réussite dans les études



Graphique 10 : Réponses à la question 8 « De manière générale, avez-vous le sentiment de réussir dans vos études ? » (n=3565)

Le sentiment de réussite dans les études est plus développé chez les étudiants que chez les étudiantes : il est présent chez 54% des étudiants contre 48% des étudiantes.

Ce sentiment est également plus prononcé chez les personnes qui ont les moyens de couvrir leurs besoins mensuels, chez les personnes engagées dans une (ou plusieurs) relation(s) amoureuse(s) ainsi que chez les 21-24 ans et les 25 ans et plus.

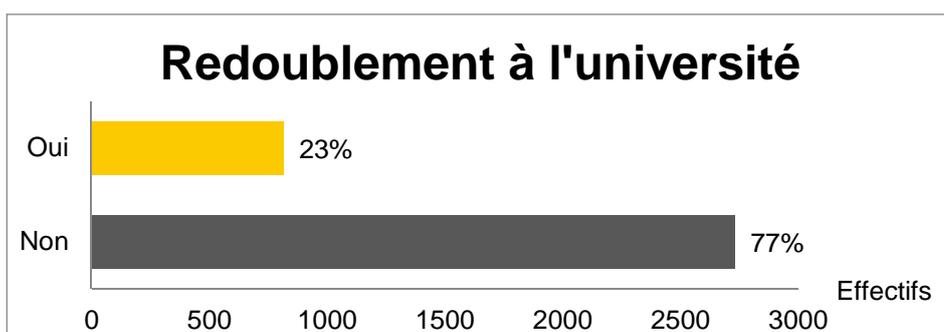
Les répondant-es qui ont le sentiment de réussir leurs études considèrent davantage que leur état de santé est satisfaisant et sont surreprésenté-es parmi les personnes qui jugent avoir évolué positivement depuis la crise sanitaire.

Les étudiant-es qui bénéficient de la participation de leur famille ont davantage le sentiment de réussir leurs études. C'est le cas pour 52% d'entre elles et eux, contre 45% parmi les étudiant-es qui ne bénéficient pas de cette participation.

À l'inverse, les personnes qui n'ont pas le sentiment de réussir leurs études sont majoritairement des femmes (à 62%). Les étudiant-es qui n'ont pas les moyens de couvrir leurs besoins mensuels ainsi que celles et ceux qui vivent en résidence universitaire sont surreprésentées parmi les personnes qui n'ont pas le sentiment de réussir dans leurs études, de même que les 18-20 ans.

Les étudiant-es à l'IUT ont davantage le sentiment de réussir leurs études (c'est le cas pour 57% d'entre elles et eux).

Les étudiant-es de la FSI en revanche sont sous-représenté-es parmi celles et ceux qui ont le sentiment de réussir leurs études (48%, contre 51% en Santé et 50% en F2SMH).



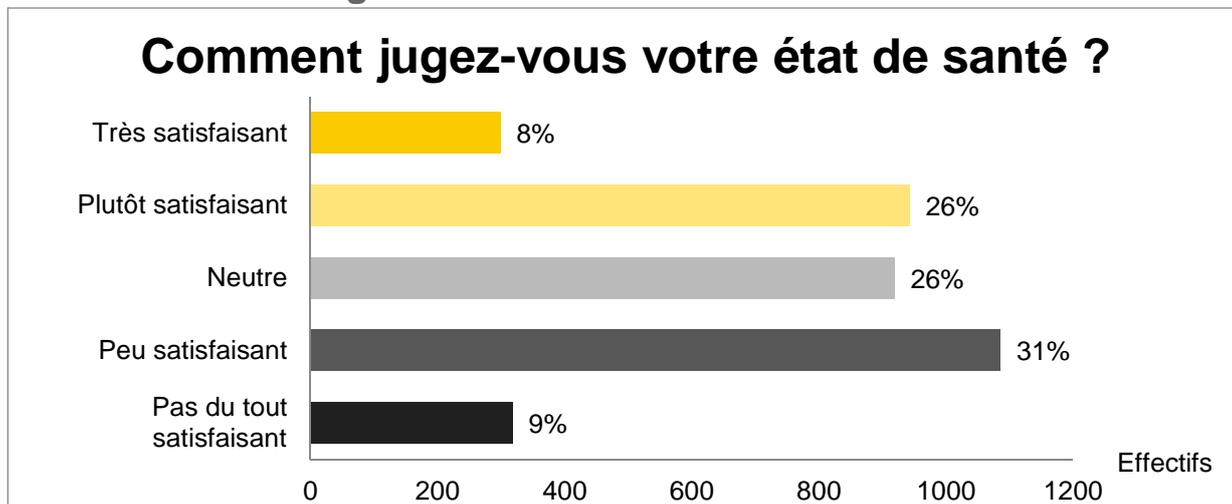
Graphique 11 : Réponses à la question 7 : « Avez-vous déjà redoublé un semestre ou une année dans votre cursus universitaire ? » (n=3543 ; 22 non-réponses)

Le redoublement d'un semestre ou plus est indiqué dans 23% des réponses. En moyenne, le redoublement concernait 2 semestres (réponses possibles entre 1 et 10). Les personnes qui ont

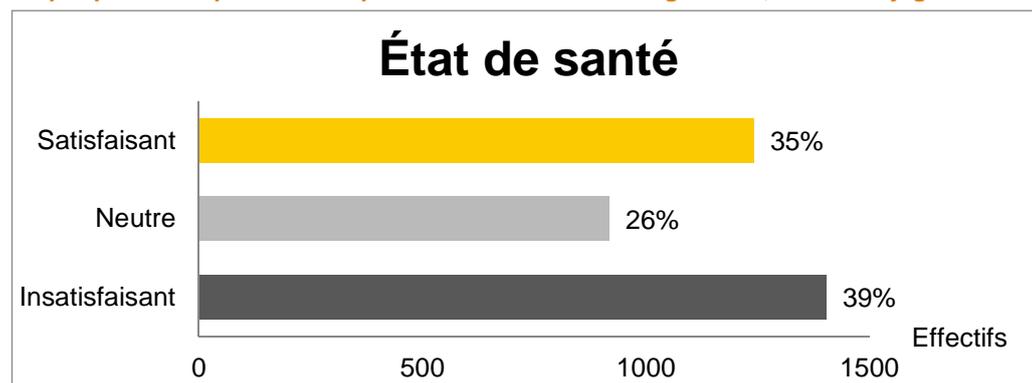
redoublé un semestre ou plus sont surreprésentées parmi les personnes qui n'ont pas le sentiment de réussir leurs études (c'est le cas pour 60% d'entre elles).

1.4 État de santé

1.4.1 État de santé général



Graphique 12 : Réponses à la question 10 : « De manière générale, comment jugez-vous votre état de santé ? » (n=3565)



Graphique 13 : Réponses à la question 10 : « De manière générale, comment jugez-vous votre état de santé ? » (n=3565) en regroupant les réponses « Très satisfaisant » et « Plutôt satisfaisant » en « Satisfaisant » et les réponses « Peu satisfaisant » et « Pas du tout satisfaisant » en « Insatisfaisant ».

L'enquête questionnait la perception de l'état de santé de la population étudiante.

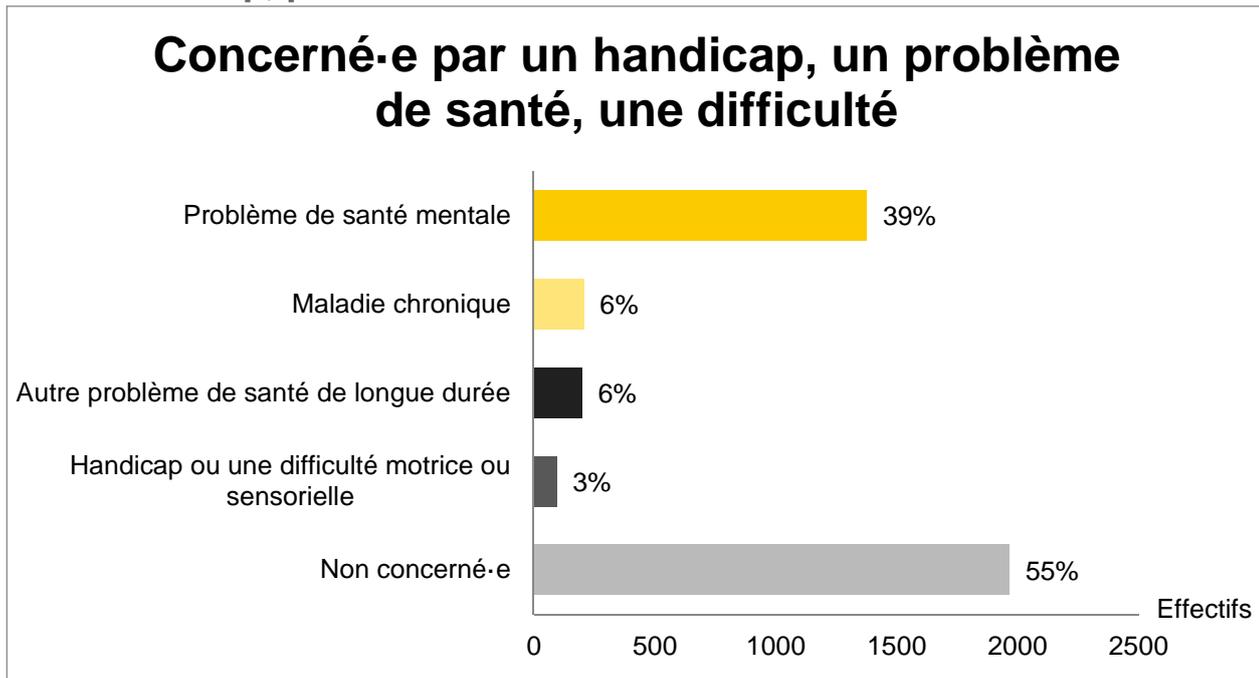
Si 35% des enquêté·es considèrent que leur état de santé est satisfaisant, pour 39% d'entre elles et eux, celui-ci est insatisfaisant. Il semble que ces résultats sont à analyser en lien avec le contexte sanitaire, auquel la population étudiante a été particulièrement exposée. (voir partie 6 du rapport « Impact de la crise sanitaire. »)

Il ressort par ailleurs que les femmes jugent leur état de santé moins satisfaisant que les hommes. Elles sont effectivement 42% contre 35% des hommes.

Les étudiant·es à Toulouse, et particulièrement en FSI ou en Santé sont plus nombreuses et nombreux à considérer que leur état de santé est insatisfaisant. En effet, 40% des étudiant·es de Toulouse jugent leur état de santé insatisfaisant, contre 30% des étudiantes dont leur campus se situe en dehors de Toulouse. De plus, 41% des étudiant·es en FSI et 44% des étudiant·es en Santé considèrent que leur état de santé est insatisfaisant, alors que ces taux sont de 33% en IUT et 34% en F2SMH.

Il est possible que lorsque les effectifs des promotions sont importants les conditions d'études soient dégradées, particulièrement en période de pandémie, ce qui a un impact sur l'état de santé des étudiant·es dans ces filières.

1.4.2 Handicap, problème de santé



Graphique 14 : Réponses à la question 13 : « Êtes-vous concerné-e par l'une des situations suivantes ? » (n=3565)

39% de la population étudiante déclare avoir des problèmes en matière de santé mentale, y compris des problèmes d'anxiété, stress, dépression, crise d'angoisse.

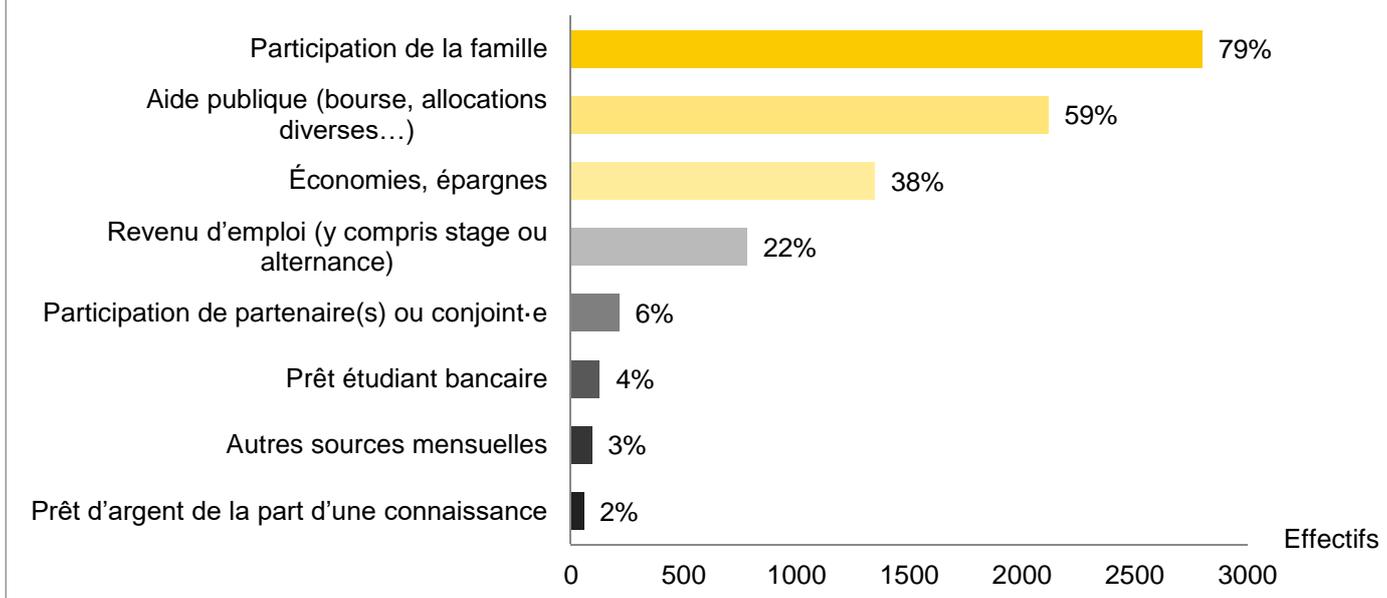
Dans le sens des données précédemment abordée concernant les différences par composante, les étudiant-es en FSI sont surreprésenté-es parmi les personnes qui déclarent avoir des problèmes de santé mentale, c'est le cas pour 40% d'entre elles et eux, contre par exemple 38% pour les étudiant-es en IUT. À l'inverse, les étudiant-es en Santé sont significativement moins concerné-es par ces problèmes (25%).

1.5 Sources de revenus

1.5.1 Sources de financement

Il était demandé aux répondant-es la ou les sources de financement dont elles et ils bénéficient.

Sources de financement



Graphique 15 : Réponses à la question 27 : « Au cours de ce semestre, de quelle(s) source(s) de financement bénéficiez-vous ? » (n=3565)

La participation de la famille

La participation financière de la famille implique moins de précarité étudiante. 62% des personnes bénéficiant de la participation de leur famille considèrent avoir assez de revenus pour couvrir leurs besoins mensuels. C'est le cas pour seulement 46% des étudiant·es qui ne bénéficient pas de la participation de leur famille.

La participation financière de la famille semble impliquer un état de santé général plus satisfaisant. Cependant les bénéficiaires de la participation financière de leur famille sont surreprésentés parmi les étudiant·es qui déclarent des problèmes d'anxiété. Cela peut peut-être s'expliquer par le fait que cette participation peut créer un sentiment de pression et de besoin de performance dans les études.

La participation de la famille est citée majoritairement par des femmes qui sont généralement plutôt jeunes (18-21 ans) et dans une (ou plusieurs) relation(s) amoureuse(s) (sans vivre avec la personne).

Les aides publiques

Les personnes qui bénéficient d'aide(s) publique(s), notamment les bourses sur critères sociaux, comme sources de revenus sont davantage des femmes. Ces personnes ont moins le sentiment de réussir leurs études et sont plus nombreuses à déclarer que leur état de santé est insatisfaisant. Cette population est davantage confrontée à des problèmes de santé, de handicap, ou des difficultés. Elle est également surreprésentée parmi les personnes qui vivent en logement personnel ou en résidence universitaire. Il s'agit majoritairement d'étudiant·es de 21 à 24 ans.

Revenus d'emploi

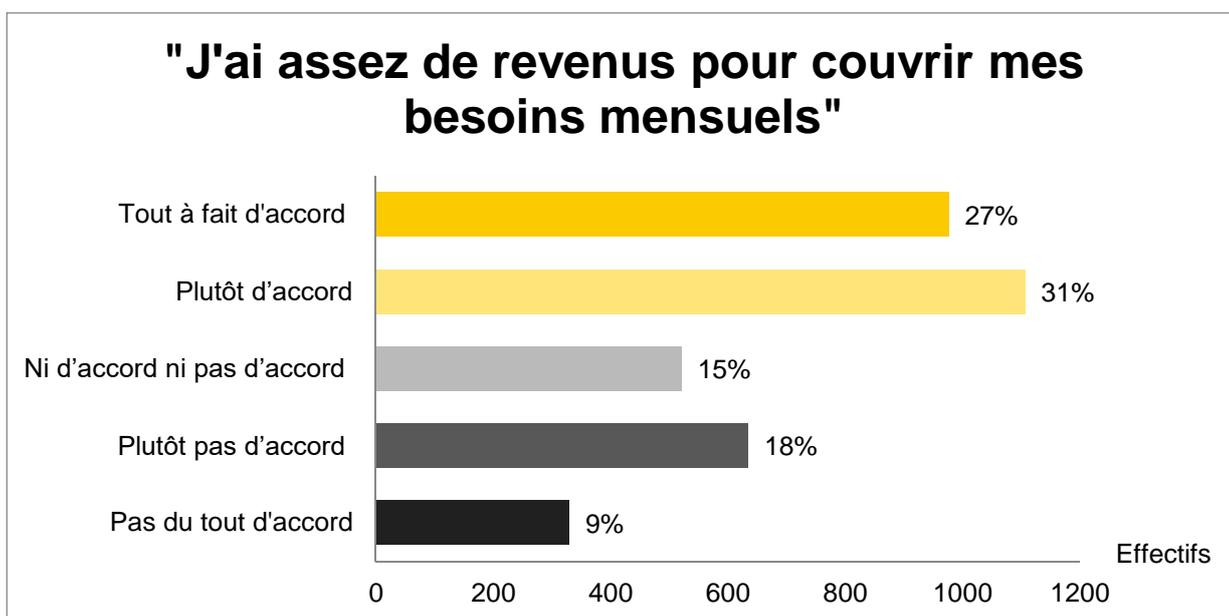
Les personnes qui bénéficient d'un revenu d'emploi comme source de financement vivent plus souvent en logement personnel, sont plus généralement en couple. Ces personnes ont davantage

le sentiment de réussir dans leurs études. Leur état de santé est plus souvent satisfaisant. Il s'agit majoritairement de 21-24 ans et de 25 ans et plus (bac +3, bac +4 et 5 et bac +6).

La participation d'un-e conjoint-e ou partenaire

Les personnes qui bénéficient de la participation de leur conjoint-e ou partenaire comme source de revenus sont en grande majorité des femmes (73%). Ces personnes sont plus souvent dans des situations de précarité : 37% n'ont pas de quoi couvrir leurs besoins mensuels, contre 26% des personnes qui ne bénéficient pas de la participation de leur partenaire ou conjoint-e. Il s'agit d'une population qui a majoritairement entre 21 et 24 ans.

1.5.2 Précarité étudiante

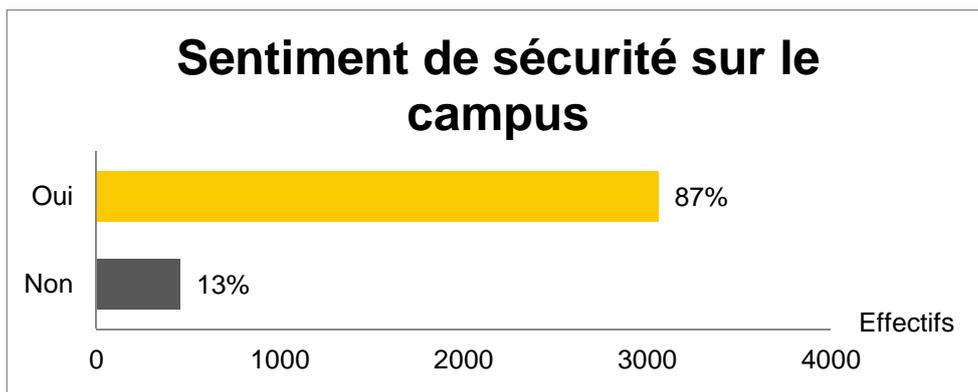


Graphique 16 : Réponses à la question 1 : « De manière générale, dans quelle mesure êtes-vous d'accord avec la proposition suivante ? » (n=3565)

Les étudiant-es n'ayant pas les revenus pour couvrir leurs besoins mensuels sont plus nombreuses et nombreux à déclarer que leur état de santé est insatisfaisant (52%, contre 31% pour les personnes qui ont assez de revenus pour couvrir leurs besoins mensuels). Cette population a également un sentiment de réussite dans les études moins prononcé (37%) que des personnes qui ont assez de revenus pour couvrir leurs besoins mensuels (59%).

Les étudiant-es en santé sont surreprésenté-es parmi les personnes qui ont assez de revenus pour couvrir leurs besoins mensuels (66%, contre 58% dans toute la population enquêtée). À l'inverse, les étudiant-es en F2SMH sont sous-représenté-es dans cette catégorie (49%).

1.6 Sentiment de sécurité sur le campus



Graphique 17 : Réponses à la question 14 : « Vous sentez-vous en sécurité sur le campus ou ailleurs dans le cadre de vos études (y compris stage, soirées étudiantes...) ? » (n=3519 ; 46 non-réponses)

Pour 87% des réponses le sentiment de sécurité sur le campus ou ailleurs dans le cadre des études est indiqué.

Les personnes qui se sentent en sécurité sur le campus ont significativement plus le sentiment de réussir leurs études (52%) que les personnes qui ne se sentent pas en sécurité sur le campus (38%).



PARTIE 2 | SITUATIONS DE VIOLENCES

2.1 Violences subies dans le cadre des études

2.2 Violences sexuelles subies dans le cadre des études

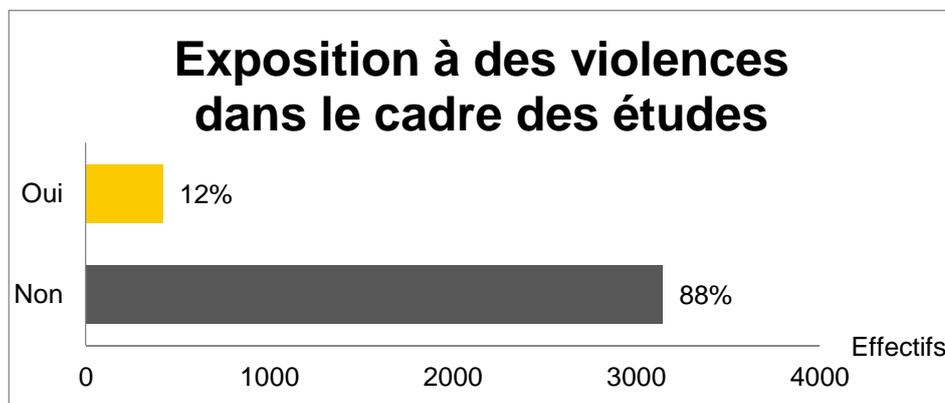
2.3 Traitement différencié en raison du genre ou de l'orientation sexuelle

2.4 Situations de violence rapportées par la population étudiante

PARTIE 2 | Situations de violences

2.1 Violences subies dans le cadre des études

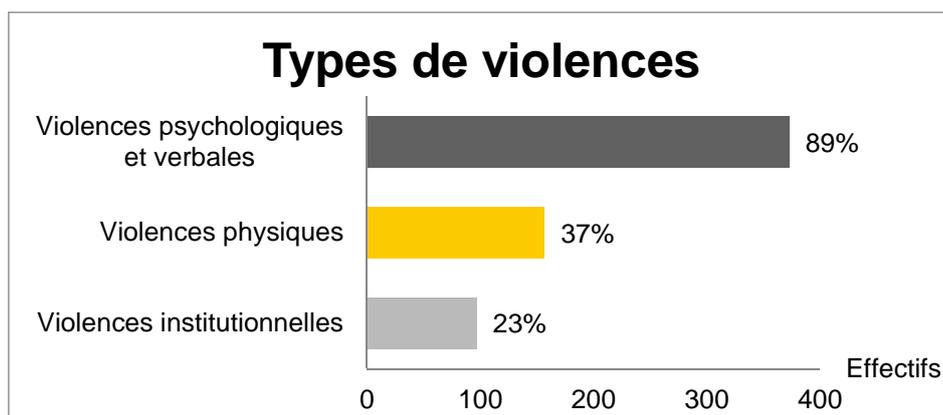
2.1.1 Types de violences au sens large



Graphique 18 : Réponses à la question 15 : « Avez-vous déjà été exposé-e à des violences dans le cadre de vos études, que vous les ayez vécues ou que vous en ayez été témoin ? » (n=3565)

12% de la population étudiante ayant répondu à l'enquête a déjà été exposée à des violences dans le cadre de leurs études, en tant que victime ou témoin.

Graphique 19 : Réponses à la question 15.1 : « De quels types de violences s'agissaient-ils ? » (n=420 : uniquement les personnes exposées à des violences)



Ces faits de violences concernent principalement des violences psychologiques et verbales (à 89%), puis physiques (à 37%), puis institutionnelles (à 23%). La violence institutionnelle peut être comprise de différentes manières par les répondant-es, ce qui constitue un facteur limitatif dans l'interprétation des résultats. Il convient de préciser que si cette violence peut être due à des procédures administratives qui ont fait que les personnes se sont senties violentées, il peut également s'agir de cas de violence présumée perpétrée par le personnel administratif ou les équipes enseignantes, en raison de leur statut.

A déjà été exposé-e à des violences dans le cadre de leurs études	Oui	Non	
Femmes	13%	87%	p=0,011
Hommes	10%	90%	
Total	12%	88%	

Tableau 1 : Analyse sexuée des personnes exposées à des violences dans le cadre de leurs études (n=3521)

Les femmes sont surreprésentées² parmi les personnes exposées à des violences : 65% des personnes ayant répondu avoir été exposées à des violences (au sens large) sont des femmes. Au total, 13% des étudiantes enquêtées et 10% des étudiants y ont été exposés.

Les femmes sont également surreprésentées parmi les personnes exposées à des violences psychologiques et verbales (67% sont des femmes, 33% des hommes). Les hommes sont quant à eux surreprésentés parmi les personnes exposées à des violences physiques. Ils représentent 44% des personnes qui y ont été exposés et les femmes 56%. Il faut rappeler que les hommes sont 40% à avoir répondu à l'enquête.

2.1.2 Faits de violences

Plusieurs situations de violences ont été présentées, en demandant à la population étudiante si elle avait déjà été confrontée à ces situations dans le cadre de leurs études à l'UT3. Le questionnaire comportait 5 faits de violences psychologiques et 3 de violences physiques.

Situations de Violences: Avez-vous déjà été confronté-e à ces situations au cours de vos études à l'Université Toulouse III - Paul Sabatier ?	Enquête (n=3565)	F 59% (n=2099)	H 40% (n=1422)	PT- PNB 1% (n=44)
On s'est moqué-e de vous, on vous a donné un surnom méprisant, rabaissé-e ou humilié-e en face à face	4% (143)	69% (99)	28% (40)	3% (4)
On vous a insulté-e en face à face	2% (79)	59% (47)	38% (30)	3% (2)
Une personne a sali votre réputation, répandu des rumeurs sur vous, a tenté de le faire	3% (116)	69% (79)	28% (33)	3% (4)
Une personne a fait disparaître, s'est approprié-e abusivement votre travail (cours, rapport, mémoire) ou vous a forcé-e à faire une	2% (81)	63% (51)	35% (28)	2% (2)

² Afin de faciliter la lecture de ce rapport, les facteurs de surreprésentation sont abordés sans que ne soient présentées toutes les données qui permettent de le justifier, excepté dans les analyses sexuées. Lorsque des facteurs de surreprésentation sont évoqués ceux-ci s'appuient sur le test du khi-deux.

partie de son travail				
On vous a tenu·e à l'écart des autres étudiantes et étudiants, des activités collectives ou festives	4% (156)	71% (111)	27% (42)	2% (3)
On a cherché à vous intimider par des menaces ou en hurlant, en tapant du poing ou en cassant des objets	1% (39)	72% (28)	23% (9)	5% (2)
Une personne a lancé un objet contre vous, vous a secoué·e ou vous a frappé·e	1% (24)	58% (14)	38% (9)	4% (1)
Une personnes vous a menacé·e avec une arme, a tenté de vous étrangler, de porter atteinte à votre vie.	0,17% (6)	50% (3)	50% (3)	0% (0)

Tableau 2 : Réponses à la question 16 : « Avez-vous déjà été confronté-e à ces situations au cours de vos études à l'Université Toulouse III - Paul Sabatier ? » (n=3565) et répartition des réponses positives selon le genre des répondant-es.

** Lecture: 4% (soit 143 personnes) des répondant-es déclarent avoir été confronté-es à « On s'est moqué·e de vous, on vous a donné un surnom méprisant, rabaissé·e ou humilié·e en face à face » dans le cadre de leurs études, 69% (soit 99 personnes) étaient des femmes.*

Les personnes qui ont entre 18 et 21 ans sont surreprésentées parmi celles qui n'ont subi aucune des situations de violences présentées (92%). À l'inverse, 49% des personnes qui ont 25 ans ou plus, ont déclaré avoir été exposées à des violences institutionnelles pendant leurs études. Cela pourrait signifier qu'à mesure que les années passent, la probabilité de subir des violences dans le cadre de l'Université augmente.

Il est important de souligner qu'à partir du moment où les faits de violences cités affectent de manière différenciée les femmes et les hommes, il s'agit de violences sexistes. Parmi les personnes qui ont déjà été confrontées aux violences dans le cadre des études les femmes sont surreprésentées dans les faits suivants³:

- « On s'est moqué·e de vous, on vous a donné un surnom méprisant, rabaissé·e ou humilié·e en face à face » (71%)
- « Une personne a sali votre réputation, répandu des rumeurs sur vous, a tenté de le faire » (70%)
- « On vous a tenu·e à l'écart des autres étudiantes et étudiants, des activités collectives ou festives » (73%)
- « On a cherché à vous intimider par des menaces ou en hurlant, en tapant du poing ou en cassant des objets » (76%)

Moqueries, dévalorisation, humiliation, volonté de créer une mauvaise réputation, exclusion des activités collectives, intimidation ou menaces peuvent engendrer des mécanismes de contrôle, de culpabilité et/ ou de peur.

³ Les hommes n'étaient surreprésentés dans aucune des situations de violence au sens large, y compris les situations décrivant des violences physiques.

En conclusion, les femmes ont une plus grande probabilité de subir ces situations de violences. D'autres éléments tels que la précarité étudiante et l'âge (25 ans et plus) sont également des facteurs de risques significatifs d'être exposé-e aux violences.

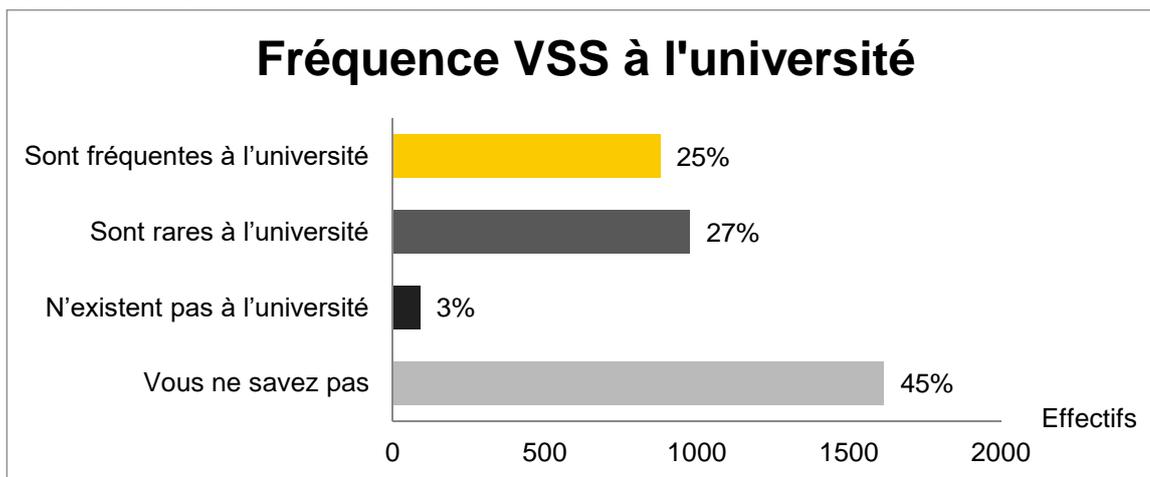
Il faut souligner qu'un nombre important de témoignages ont été exprimés suite à la question ouverte sur les situations de violences vécues dans le cadre de leur études. Elles et ils ont indiqué avoir été victimes de discrimination (traitements différentiels en raison du sexe et pays d'origine), de commentaires déplacés et de harcèlement sexuel de la part des enseignant-es.

« Racisme par un prof de math en vers un élève Asiatique et ce quasiment 1-2 fois par semaine pendant un semestre »

2.2 Violences sexuelles et sexistes (VSS) subies dans le cadre des études

2.1.1 Fréquence des violences sexuelles et sexistes (VSS)

Il a été demandé aux répondant-es leur perception de la fréquence des violences sexuelles et sexistes dans le cadre universitaire.



Graphique 20 : Réponses à la question 19 : « Selon vous, les violences sexuelles et sexistes : » (n=3565)

Selon vous, les violences sexuelles et sexistes :	Sont fréquentes à l'université	Sont rares à l'université	N'existent pas à l'université	Vous ne savez pas	
Femmes	31%	24%	1%	44%	p=0,000
Hommes	14%	33%	5%	48%	
Total	25%	27%	3%	45%	

Tableau 3 : Analyse sexuée de la perception de la fréquence des violences sexuelles et sexistes à l'université (n=3521)

Les hommes sont surreprésentés parmi les personnes qui pensent que les VSS n'existent pas à l'université (77%). Ils le sont également chez les personnes qui pensent que les VSS sont rares à

l'université (48%) ainsi que chez les personnes qui ne savent pas (43%). À l'inverse, les femmes sont surreprésentées parmi les personnes qui pensent que les VSS sont fréquentes à l'université (76%).

Ces différences peuvent s'expliquer par le fait que les hommes sont significativement moins exposés aux VSS (voir résultats à suivre), et par conséquent minimisent leurs fréquences. Il est intéressant de noter que si les hommes sont surreprésentés parmi les personnes qui ne savent pas si les VSS sont fréquentes ou non à l'université, 44% des femmes interrogées ont également répondu qu'elles ne savaient pas.

Aussi, il est possible que certaines personnes pensent que ces violences n'ont pas lieu dans leur environnement proche comme cela est souvent le cas lorsque l'on évoque les violences sexistes et sexuelles. Ces violences peuvent également être banalisées et donc ne sont pas perçues comme telles.

2.2.2 Faits de violences sexuelles et sexistes

Plusieurs situations de violences sexuelles et sexistes ont été présentées lors de l'enquête demandant ainsi à la population étudiante si elle avait déjà été confrontée à ces situations dans le cadre de leurs études à l'UT3.

Situations de Violences: Avez-vous déjà été confronté-e à ces situations au cours de vos études à l'Université Toulouse III - Paul Sabatier ?	Enquête (n=3565)	F 59% (n=2099)	H 40% (n=1422)	PT- PNB 1% (n=44)
On a eu à votre égard des propos ou attitudes à caractère sexuel qui vous ont mis-e mal à l'aise, par exemple, des questions sur la vie privée, des remarques salaces, mime de gestes sexuels, diffusion d'images pornographiques	8% (284)	90% (255)	8% (23)	2% (6)
On vous a fait des propositions sexuelles insistantes malgré votre refus	2% (77)	88% (67)	6% (5)	6% (5)
Vous avez eu affaire à un exhibitionniste ou à un voyeur, dans les toilettes ou les vestiaires par exemple	1% (18)	83% (15)	11% (2)	6% (1)
Une personne a, contre votre gré, touché votre poitrine, cuisse, fesse, bouche ou sexe, vous a coincé-e pour vous embrasser, s'est frottée ou collée contre vous	2% (77)	90% (69)	8% (6)	2% (2)
On vous a forcé-e à faire des attouchements du sexe	0,14% (5)	80% (4)	20% (1)	0% (0)

On a essayé ou est parvenu à avoir un rapport sexuel avec vous contre votre gré ou on vous a forcé à d'autres actes ou pratiques sexuelles	1% (19)	95% (18)	5% (1)	0% (0)
--	--------------------------	-------------	-----------	-----------

Tableau 4 : Réponses à la question 20. : « Avez-vous déjà été confronté-e à ces situations au cours de vos études à l'Université Toulouse III - Paul Sabatier ? » (n=3565) et répartition des réponses positives par le genre des répondant-es.

Par soucis de neutralité, le choix a été fait de parler uniquement des faits, sans les qualifier tels qu'ils peuvent l'être pénalement (agissement sexiste, agression sexuelle, viol...). Ces descriptifs permettent également d'inclure des personnes qui ne considèrent pas avoir été victimes de VSS, où qui n'ont pas conscience que ces faits relèvent de ce type de violences.

Au total, 10% de la population étudiante enquêtée a été victime d'au moins une situation de VSS citée plus haut. Cela représente 355 étudiant-es.

A subi une ou plusieurs situations de VSS citées	Oui	Non	
Femmes	15%	85%	p=0,000
Hommes	2%	98%	
Total	10%	90%	

Tableau 5 : Analyse sexuée des personnes qui ont subi au moins une situation de VSS citée (n=3521)

« Tentatives d'attouchements et de "baisers sur les lèvres" par un enseignant dans son bureau où j'ai été amenée soit disant pour discuter et me montrer des choses dans le cadre de mes études »

Parmi les personnes qui ont déclaré avoir subi au moins un type de VSS dans le cadre des études 88% sont des femmes, 9% sont des hommes et 3% sont des personnes non binaires et transgenres. Les femmes sont plus exposées aux violences sexuelles et sexistes, dans le cadre universitaire. De nombreuses enquêtes comme l'enquête Virage (INED, 2020) montrent que cela est le cas pour les femmes dans la société en général.

Parmi les 355 personnes qui ont déclaré être confrontées à une ou plusieurs situations de VSS citées, certaines catégories de personnes sont surreprésentées. C'est le cas des étudiant-es qui :

- considèrent ne pas avoir assez d'argent pour couvrir leurs besoins mensuels (35%)
- n'ont pas le sentiment de réussir leurs études (55%)
- jugent leur état de santé général insatisfaisant (52%)
- considèrent que leur état de santé a changé négativement depuis l'enseignement à distance (70%)
- ont déclaré avoir un handicap, une difficulté ou des problèmes de santé (63%)
- ne se sentent pas en sécurité sur le campus (27%)
- ont été exposées à des situations de violences au sens large pendant leurs études (30%)
- ont 25 ans ou plus (12%)
- ont un niveau d'études supérieur ou égal au bac+3 (54%)
- réalisent leurs études en lien avec la composante santé (22%)

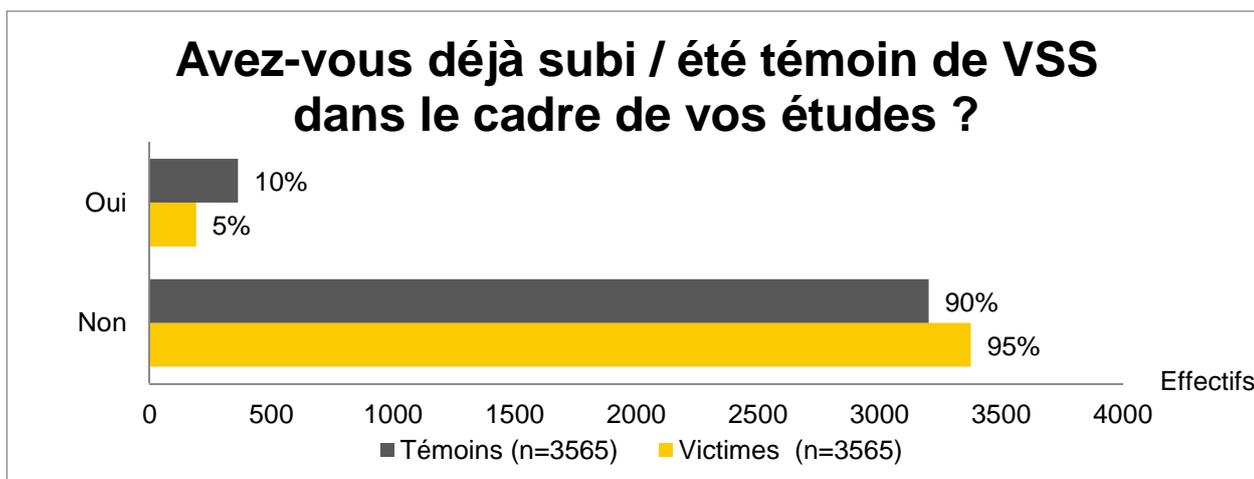
- connaissent la Mission Égalité Femmes Hommes Lutte Contre Les Discriminations (MÉFHLC) (20%)

A subi une ou plusieurs situations de VSS citées	Oui	Non	
F2SMH	11%	89%	p=0,000
FSI	10%	90%	
IUT	7%	93%	
Santé	16%	84%	
Total	10%	90%	

Tableau 6 : Analyse selon les composantes de la proportion d'étudiant-es confronté-es à une ou plusieurs VSS (n=3554)

Les étudiant-es en Santé ont davantage été confronté-es à une situation de VSS. À l'inverse, les étudiant-es de l'IUT y sont moins confronté-es. Ces résultats se retrouvent également lorsqu'il était demandé aux personnes si elles ont subi des VSS et si elles ont été témoins de VSS.

La surexposition des étudiant-es en Santé peut s'expliquer par le fait que les possibles auteurs et autrices de violence soient plus nombreux et nombreuses (personnel médical, personnel paramédical, encadrant-es, enseignant-es, étudiant-es mais aussi patient-es). Il est toutefois important de prendre en compte ces résultats dans la mise en place d'actions de prévention et de lutte contre les violences sexuelles et sexistes.



Graphique 21 : Réponses aux questions 21 « Avez-vous déjà été témoin de violences sexuelles et sexistes dans le cadre de vos études ? » et 22 « Avez-vous déjà subi des violences sexuelles et sexistes dans le cadre de vos études ? » (n=3565). Les réponses « oui une fois » et « oui plusieurs fois » ont été regroupées en « oui ».

Si 355 personnes ont déclaré être directement concernées par l'une des situations citées dans l'enquête, seules 190 personnes déclarent avoir subies des Violences sexistes et sexuelles (VSS). Par conséquent, il ressort que 165 personnes qui ont été confrontées à une ou plusieurs des VSS citées dans les questions précédentes ne se considèrent pas pour autant comme victimes. Cela représente tout de même 46% des personnes ayant été confrontées à une situation des situations citées par l'enquête. Ce qui ressort de ces données est la capacité à qualifier les faits subis – en l'occurrence qu'il s'agit de violences sexuelles et sexistes – et à prendre conscience de leur

caractère illégal. La culture du viol⁴ et la banalisation de ces violences peut en effet conduire les personnes qui en sont victimes à se sentir coupable (mécanisme de culpabilisation des victimes), ou à nier les violences (mécanisme de protection). Il se peut également que les victimes ne souhaitent pas parler, signaler ou dénoncer les faits qui ont eu lieu pour diverses raisons (peur de la personne responsable des violences, menace de cette personne, perte de confiance envers le traitement des signalements, ne souhaite pas entreprendre de longues procédures, absence de preuves...).

Ces éléments rappellent l'importance d'aborder les violences sexuelles et sexistes d'un point de vue structurel. Bien qu'elles soient commises par des personnes, l'ampleur de ces violences s'ancre dans un phénomène global. Il s'agit d'un problème social et collectif et qui doit être appréhendé comme tel pour prendre en charge efficacement ces violences.

A subi des violences sexuelles et sexistes dans le cadre de vos études	Oui	Non	p non précisé car les effectifs d'hommes ayant répondu « oui » sont trop faibles (n=7)
Femmes	8%	92%	
Hommes	1%	99%	
Total	5%	95%	

Tableau 7 : Analyse sexuée des répondant-es ayant subi des violences sexuelles et sexistes dans le cadre universitaire (n=3521)

A été témoin de violences sexuelles et sexistes dans le cadre de vos études	Oui	Non	p=0,000
Femmes	13%	87%	
Hommes	5%	95%	
Total	10%	90%	

Tableau 8 : Analyse sexuée des répondant-es ayant été témoins de violences sexuelles et sexistes dans le cadre universitaire (n=3521)

Les femmes sont surreprésentées en tant que victimes de VSS dans le cadre universitaire, mais également en tant que témoins. Toutefois, les hommes étant moins exposés personnellement à ces violences peuvent être plus nombreux à ne pas considérer en avoir été témoins. Ils peuvent cependant l'avoir été sans avoir identifié les faits vu ou entendu comme étant une VSS.

En croisant les données, les victimes et les témoins sont également surreprésenté-es dans certaines catégories présentées ci-après.

⁴ La culture du viol représente la manière dont notre société a tendance à excuser et minimiser les violences sexuelles soit en portant la faute sur les victimes ou déresponsabilisant la personne responsable des violences. La culture du viol prend également place dans notre culture (audiovisuelle, musicale etc.) en présentant des situations de violences sexuelles et sexistes comme romantiques et/ou érotiques. Cela peut entraîner chez les auteurs comme chez les victimes la banalisation de faits illégaux.

Facteurs	Victimes (n=190)	Témoins (n=363)
Sexe / Genre	96% sont des femmes	80% des femmes et 4% des personnes transgenres et non binaires
Âge / Niveau d'études	18% ont 25 ans ou plus et 60% ont un niveau d'études supérieur ou égal au bac+3	55% ont entre 21 et 24 ans et 55% ont un niveau d'études supérieur ou égal au bac+3
Faculté - Institut	24% font partie de la composante Santé	22% font partie de la composante Santé
Sentiment de sécurité dans le campus	33% ne se sentent pas en sécurité sur le campus ou ailleurs dans le cadre des études (y compris stage, soirée étudiantes)	25% ne se sentent pas en sécurité sur le campus ou ailleurs dans le cadre des études
Sentiment de réussite des études	56% n'ont pas le sentiment de réussir leurs études	60% n'ont pas le sentiment de réussir leurs études
Difficulté, problème de santé ou handicap	63% ont déclaré avoir un problème de santé mental (y compris anxiété, crises d'angoisse, dépression...)	56% déclarent avoir un problème de santé mental, 9% une maladie chronique et 8% un autre problème de santé de longue durée
État de santé général	51% jugent leur état de santé général insatisfaisant	52% jugent leur état de santé général insatisfaisant
Réagir aux violences	21% connaissent la MEFHLCD et 62% connaissent le SIMPPS	21% connaissent la MEFHLCD et 57% connaissent le SIMPPS

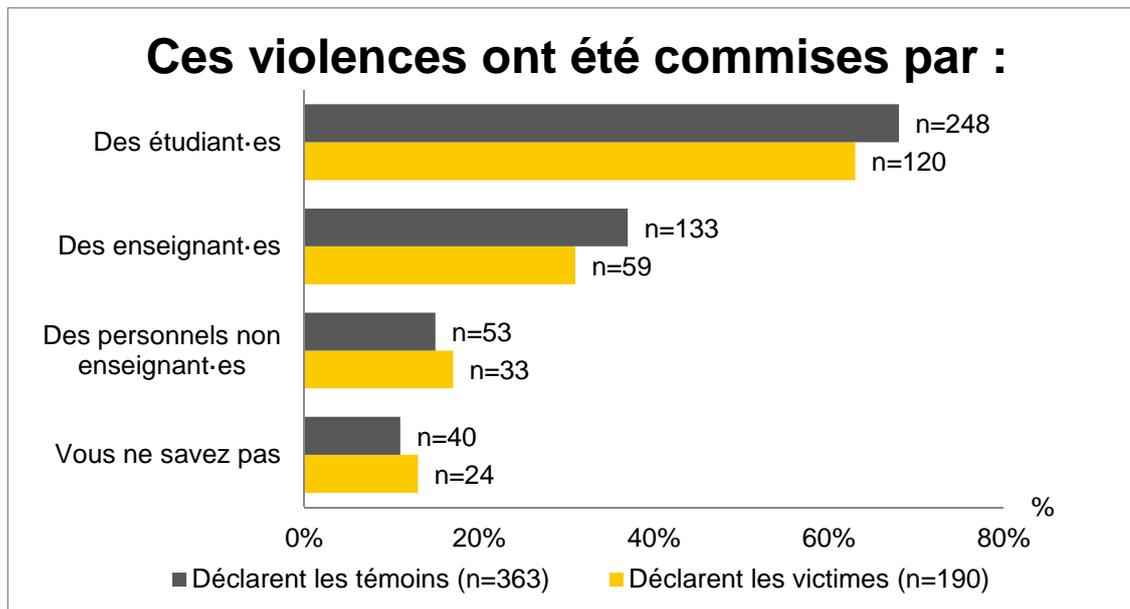
En tenant compte du caractère systématique de ces facteurs, nous considérons qu'il peut exister un lien entre la probabilité d'être confronté-e à une situation de VSS et le sentiment de réussir ses études, le sentiment de sécurité dans le campus, l'état de santé (particulièrement la santé mentale) et l'âge.

Le fait que les étudiant-es victimes ou témoins de VSS soient surreprésenté-es parmi les personnes qui ne se sentent pas en sécurité sur le campus (respectivement 33% et 25%) questionne sur les raisons de ce sentiment d'insécurité. Il serait intéressant d'en savoir plus sur ces raisons, et notamment si elles sont liées par exemple à un manque d'éclairage, une absence de caméras de vidéosurveillance et s'il est nécessaire de cartographier les lieux jugés problématiques.

Par ailleurs, les personnes qui ont déclaré avoir subi au moins une de ces situations sont également surreprésentées parmi celles qui ont déclaré ne pas avoir les moyens de couvrir leurs besoins mensuels (à 35%). Toutefois, les étudiant-es en Santé et les doctorant-es sont surreprésenté-es parmi les personnes victimes de VSS mais sont également surreprésenté-es parmi les personnes qui ont déclaré avoir les moyens de couvrir leurs besoins mensuels (à 66% pour les étudiant-es de santé et à 82% pour les doctorant-es).

Par conséquent, la précarité peut-être un facteur de risque d'exposition aux VSS mais le fait d'être dans une situation économique stable ne protège pas pour autant d'être exposé-e aux VSS.

2.2.3 Responsables des VSS



Graphique 22 : Réponses aux questions 21.1 et 22.1 : « ces violences ont été commises par », pour les personnes qui ont déclaré avoir subi (n=190) ou avoir été témoins (n=363) de VSS.

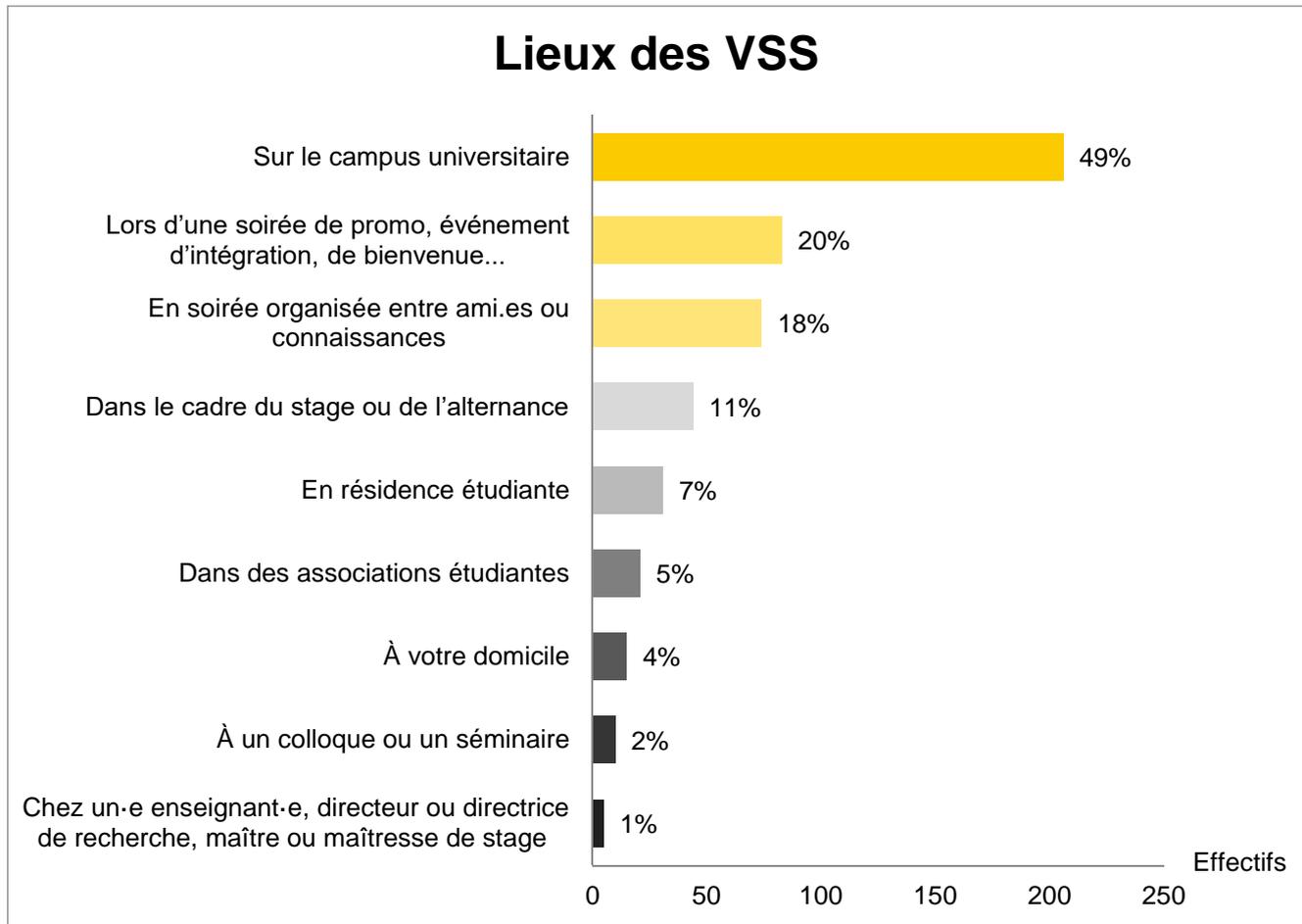
* **Lecture victimes:** 6 % de la population enquêtée a déjà subi des violences sexuelles et sexistes (VSS) dans le cadre de leurs études (soit 190 personnes). Ces personnes déclarent que les responsables de ces violences étaient à 63 % des étudiant-es, 31 % des enseignant-es, 17 % des personnels non enseignant-es et 13 % déclarent ne pas savoir.

***Lecture témoins:** 10 % de la population enquêtée a déjà été témoin de violences sexuelles et sexistes dans le cadre de leurs études (soit 363 personnes). Ces personnes déclarent que les responsables de ces violences étaient à 68 % des étudiant-es, à 37 % des enseignant-es et à 11 % des personnels non-enseignant-es (15 % déclarent ne pas savoir).

Les responsables des violences, déclarés par les personnes qui les ont subies ou qui en ont été témoins, sont majoritairement des étudiantes et des étudiants. La part d'enseignant-es (entre 31 et 37%) et de personnels non-enseignants (de 11 à 17%) arrive en deuxième et troisième position parmi les responsables des violences.

Les personnes qui ont subi ou ont été témoins de VSS avaient également la possibilité de répondre « autre » concernant les responsables des violences. Ces réponses ont été analysées de manière qualitative. Parmi ses réponses se trouvent des professionnels du secteur de la santé (notamment des gynécologues), des ex-partenaires, des ouvriers et/ou des hommes non identifiés sur le campus, la famille ou des enseignants du collège. Dans tous les témoignages libres, les auteurs sont des hommes. Certains témoignages ne sont pas précis et parlent uniquement de "stage" par exemple.

2.2.4 Lieux des VSS



Graphique 23 : Réponses à la question 23 « Où ont eu lieu ses violences », qui était posée à toutes les personnes qui ont déclarées avoir subi ou avoir été témoins de VSS, sans pour autant différencier ces catégories (n=419)

Les personnes victimes et témoins de VSS déclarent que celles-ci ont eu lieu à 49% sur le campus universitaire. Il s'agit du lieu le plus à risque pour les violences sexuelles et sexistes, suivi par les événements d'intégration, soirées de promo (20%) puis des soirées entre ami.es (18%) et enfin des stages ou de l'alternance.

Il existe un lien entre le lieu où la violence se produit et le responsable de la violence. Lorsque les enseignant-es sont déclaré-es comme responsables des violences, celles-ci ont davantage lieu sur le campus universitaire (61%). Lorsque des témoins déclarent que d'autres étudiant-es sont responsables des violences, celles-ci ont davantage lieu sur le campus (54%), lors d'une soirée de promo, événement d'intégration, de bienvenue (25%) et lors d'une soirée organisée entre ami.es ou connaissances (22%).

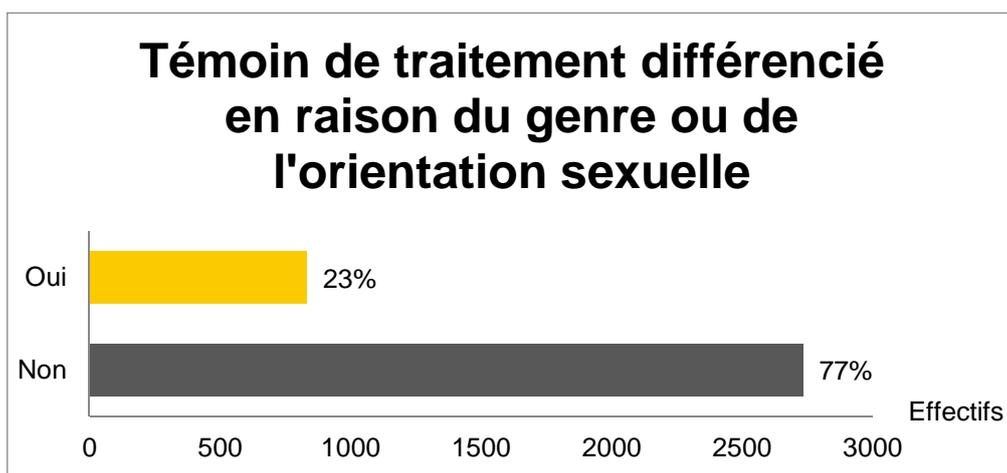
Lorsque des témoins déclarent que des personnels non enseignant-es sont responsables des violences, celles-ci ont davantage lieu dans le cadre du stage ou de l'alternance (35%). Ce résultat se retrouve également parmi les personnes victimes

« Globalement les professeurs ont préféré croire mon maître de stage plutôt que moi, pour un stage qui s'était mal passé... mon maître de stage m'a même obligé à mentir »

de VSS (15%).

Les répondant-es pouvaient désigner un autre lieu. La plupart de ces réponses abordait le cyberspace : les réseaux sociaux ou les applications de réunion. Des lieux publics ont également été cités à cette occasion, tels que les bibliothèques, les transports en commun, l'hôpital, le cinéma, le trajet vers l'université et la rue en général. Des lieux privés comme les bars ont également été mentionnés, de même que d'autres lieux de scolarités (collège, lycée).

2.3 Traitement différencié en raison du genre ou de l'orientation sexuelle



Graphique 24 : Réponses à la question 17 : « Avez-vous déjà vu une personne être traitée différemment en raison de son genre ou son orientation sexuelle (réelle ou supposée) au cours de vos études ? » (n=3565)

A été témoin d'un traitement différencié en raison du genre ou de l'orientation sexuelle	Oui	Non	
Femmes	26%	74%	p=0,000
Hommes	19%	81%	
Total	23%	77%	

Tableau 9: Analyse sexué des personnes témoins de traitement différencié en raison du genre ou de l'orientation sexuelle (n=3521)

23% de la population étudiante a été témoin de traitement différencié en raison du genre ou de l'orientation sexuelle. Les femmes (65%) et les personnes transgenres et non binaires (3%) sont surreprésenté-es. Cela peut s'expliquer par le fait que ces catégories de personnes sont davantage exposées aux violences de genre et peuvent être par conséquent plus conscient.es d'en être témoins.

Les étudiant-es en Santé sont surreprésenté-es parmi les personnes ayant été témoins de traitement différencié en raison du genre ou de l'orientation sexuelle (à 29%, contre 23% en FSI, 24% en IUT et 17% en F2SMH). Les étudiant-es en F2SMH sont à l'inverse sous-représenté-es.

Graphique 25 : Réponses à la question 18 : « Avez-vous déjà traité une personne différemment en raison son genre ou son orientation sexuelle (réelle ou supposée) au cours de vos études ? » (n=3565)



précédement ? » et a enregistré 171 réponses. Certains éléments qui sont revenus à plusieurs reprises ont fait l'objet d'une analyse qualitative.

Harcèlement : 24 références (10,91%)

Différents types de harcèlements subis par les étudiant-es ont été cités. Certains témoignages rendent compte de cette diversité de contextes sur le campus et en dehors : « harcèlement verbal sur mon prénom », « harcèlement et menaces par téléphone par un ex », « harcèlement scolaires et/ou sexistes de proches », « harcèlement sexuel en soirée », « agression verbale et physique par un patient », « harcèlement de la part d'un étudiant pour avoir des photos de mon corps », « harcèlement, humiliation de la part des profs de fac », « harcèlement provenant de plusieurs personnes du campus », « une fille est rentrée dans notre amphi pour fuir une personne trop insistante qui l'harcelée (*sic*) » et « harcèlement dans les transport en commun pour venir à la Fac », « rabaissement systématique des étudiants par les enseignants, manque de bienveillance et dénigrement », sont quelques exemples.

« Être une étudiante femme, c'est vivre avec l'angoisse que le harcèlement, l'exclusion sexuelle et toute autre attitude sexiste et violente à notre rencontre, peuvent se produire chaque jour où l'on se rend à la faculté face à un nouveau professeur »

« Mon origine a été un obstacle pour moi dans l'obtention d'un logement ou même d'une bourse. Plus de 3 ans après la demande d'un logement et toujours sans avis favorable. De ce qui est des revenus je suis obligé de travailler pour en assurer ma survie. »

Discriminations : 18 références (9,03%)

Parmi les discriminations les plus citées par les étudiant-es, l'origine et l'appartenance réelle ou supposée à une ethnie, nation. Les répondant-es dénoncent les nombreuses remarques et commentaires à caractères racistes qu'elles ou ils entendent à l'UT3.

D'autres sujets ont été cités dans les discriminations : en raison de l'état de santé et handicap (« Des étudiants m'ont fait des remarques et ont remis en question mon statut d'étudiante en situation de handicap », « Discrimination pour un état de santé incompris par les enseignants »...), en raison du genre ou de l'orientation sexuelle.

Violences sexuelles et sexistes : 20 références (7,60%)

Le sexe et genre sont des critères de discrimination invoqués par les enquêté-es, particulièrement à l'encontre des femmes. Dans le cadre des violences sexuelles et sexistes, la cyberviolence (9 références, 4,87%) et les signalements de viols (5 références encodées - couverture 1,81%) se distinguent : « Demandes insistantes de "nudes" malgré un refus catégorique et constant », « Shaming de connaissances qui font de la vente de contenu érotique en ligne », « J'ai été violé dans la rue lors de ma première année universitaire », « J'ai également été victime d'une tentative de viol deux fois ».

« j'ai reçu des dickpics sur Messenger, plusieurs fois »



PARTIE 3 | CYBERVIOLENCES

3.1 Les faits concernés

3.2 Profil des personnes responsables de la cyberviolence

3.3 Exposition à différents types de violences

PARTIE 3 | Cyberviolences

3.1 Les faits concernés

Cet axe a été pensé pour saisir le contexte dans lequel ces violences émergent, qui en sont les responsables, les victimes et des types de violences rencontrées par la population étudiante.

De la même manière que pour les autres situations de violences, il a été demandé à la population étudiante enquêtée si elle avait été confrontée à divers faits de cyberviolences. Cependant concernant les cyberviolences, il était demandé si la personne a elle-même, ou un-e proche, été confrontée à ces situations. Cette ouverture aux proches permet de saisir l'ampleur du phénomène. D'autant que cela peut avoir un impact sur la personne même si elle n'est pas directement concernée.

Avez-vous, ou un-e proche, déjà été confronté-e à une de ces situations sur internet, des réseaux sociaux, forums, messageries électroniques, diverses applications, par textos, mms... :* 	Enquête (n=3565)	F 59% (n=2099)	H 40% (n=1422)	PT- PNB 1% (n=44)
Un audio, une photo ou une vidéo privée a été enregistrée, diffusée ou menacée d'être diffusée sans votre/son consentement	11% (397)	65% (259)	33% (131)	2% (7)
Un audio, une photo ou une vidéo privée à caractère sexuel a été enregistrée, diffusée ou menacée d'être diffusée sans votre/son consentement	10% (340)	69% (236)	29% (100)	2% (4)
Votre/son image a été utilisée pour faire un photomontage dégradant (ex. : « deepfakes »)	4% (160)	67% (107)	32% (51)	1% (2)
Vous, ou un-e proche a été visé-e par une publication d'informations privées (ex. : numéro de portable, « outing » forcé...)	4% (145)	65% (94)	33% (48)	2% (3)
Vous, ou un-e proche a été visé-e par une propagation de rumeurs sur internet	9% (322)	72% (232)	26% (83)	2% (7)
Vous, ou un-e proche a subi des humiliations et/ou harcèlements concernant son attitude ou son apparence physique	13% (479)	76% (364)	21% (102)	3% (13)
Vous, ou un-e proche a été insulté-e par message privé en raison de votre/son sexe, orientation sexuelle, ou identité de genre	8% (301)	68% (255)	28% (83)	4% (13)
Vous, ou un-e proche a reçu des photos, audios ou vidéos à caractère sexuel non sollicitées	24% (862)	78% (677)	20% (169)	2% (16)
Vous, ou un-e proche a reçu une menace de viol	3% (99)	67% (66)	28% (28)	5% (5)
Vous, ou un-e proche a reçu des messages incitant au suicide	5% (170)	56% (95)	39% (67)	5% (8)

Tableau 11 : Tableau 3 : Réponses à la question 25. : «Avez-vous, ou un-e proche, déjà été confronté-e à une de ces situations sur internet, des réseaux sociaux, forums, messageries électroniques, diverses applications, par textos, mms... : » (n=3565) et répartition des réponses positives par le genre des répondant-es.

Lecture: 24 % (soit 862 personnes) des répondant-es de l'enquête, ou un-e de leur proche, ont reçu des photos, audios ou vidéos à caractère sexuel non sollicités. 78 % des personnes concernées sont des femmes, 20% des hommes et 2% personnes transgenre et non binaires.

Au total, 36% de la population étudiante qui a répondu au questionnaire est concernée, directement ou un-e de leurs proches, par les cyberviolences (soit 1297 personnes). Les 10 situations de cyberviolence proposées représentent des cas condamnés par la loi française⁵ (captation, diffusion et détournement d'images privées, publication d'informations privées, messages et commentaires malveillants, humiliants et insultants, menaces et incitations à la violence et sollicitation sexuelle⁶):

Les situations de cyberviolence ne se limitent pas au contexte des études, ce qui peut expliquer l'ampleur du phénomène. Ces violences peuvent néanmoins être le prolongement de violences expérimentées dans d'autres contextes. Il s'agit d'un fait social qui a des conséquences comme tout autre type de violences, y compris sur les études. Le contexte sanitaire peut également favoriser l'exposition du public étudiant à ces violences puisque leur présence en ligne a été augmentée par les cours en distanciel ainsi que par les événements de socialisation qui ont été interdits ou limités depuis mars 2020.

- 1 étudiant-e (ou un-e de ses proches) sur 3 a été confronté-e à au moins une des situations de cyberviolence au cours de sa vie.

Le genre est une nouvelle fois un facteur déterminant dans le risque d'être confronté à ces cyberviolences :

- 1 étudiant-e (ou un-e de ses proches) sur 4 a **reçu des photos, audios ou vidéos à caractère sexuel non sollicité**. Les femmes et les personnes transgenres et non-binaires sont surreprésentées parmi ces personnes (78% sont des femmes et 2% personnes transgenres et non binaires).
- 1 étudiant-e (ou un-e de ses proches) sur 7 a subi **des humiliations et/ou harcèlements concernant son attitude ou son apparence physique**. Les femmes (76%) sont davantage concernées
- 1 étudiant-e (ou un-e de ses proches) sur 10 a été enregistré-e, menacé-e ou victime de la diffusion de **un audio, une photo ou une vidéo privée à caractère sexuel sans son consentement**. Une nouvelle fois les femmes sont surreprésentées (69% des personnes concernées sont des femmes).
- 1 étudiant-e (ou un-e de ses proches) sur 12 a été **insulté-e par message privé en raison de son sexe, orientation sexuelle, ou identité de genre**. Les femmes (68%) et les personnes transgenres et non-binaires (4%) sont surreprésentées parmi ces personnes

⁵ L'article 222-33-2-2 du code pénale sur les faits de harcèlement: " L'infraction est également constituée lorsqu'ils ont été commis par l'utilisation d'un service de communication au public en ligne ou par le biais d'un support numérique ou électronique" . Nous nous inspirons du tableau réalisé par le Centre Hubertine Aucler et la Fondation des femmes qui ont rassemblé les textes applicables concernant différentes formes de cybersexisme <https://www.centre-hubertine-aucler.fr/sites/default/files/fichiers/fiche-cybersexisme-web.pdf> ou <https://www.stop-cybersexisme.com/le-cybersexisme-c-est-quoi>

⁶ Dans les situations, nous n'avons pas tenu compte des textes relatifs au proxénétisme, l'usurpation d'identité, *swatting* et différentes formes de cyberviolences conjugales (<https://www.centre-hubertine-aucler.fr/sites/default/files/fichiers/cyberviolences-conjugales-fiche-n3.pdf>).

Dans d'autres situations comme des messages incitant au suicide, le sexe/genre n'était pas un facteur d'exposition à cette violence :

- 1 étudiant-e (ou un-e de ses proches) sur 21 a reçu des **messages incitant au suicide**.

A subi une ou plusieurs situations de cyberviolence citées	Oui	Non	
Femmes	44%	56%	p=0,000
Hommes	25%	75%	
Total	36%	64%	

Tableau 12 : Analyse sexuée des personnes qui ont subi au moins une situation de cyberviolence citée (n=3521)

De manière générale, plusieurs enquêtes montrent que les femmes sont davantage exposées aux cyberviolences que les hommes.

En France, des enquêtes ou des recherches se saisissent des questions de cyberviolence particulièrement au sein de l'enseignement primaire et secondaire. Une fille sur cinq déclare avoir été insultée en ligne (entre 12 et 15 ans) et 17% des filles déclarent avoir été confrontées à des cyberviolences à caractère sexuel⁷.

Dans cette enquête, l'une des principales différences entre les profils des personnes exposées aux VSS et aux cyberviolences est l'âge. Si dans les cas de VSS les étudiant-es de 25 ans et plus sont surreprésentés, les bac +1 sont surreprésentés parmi les personnes confrontées à un ou plusieurs faits de cyberviolences cités. C'est le cas de 35% des premières années, soit 457 étudiant-es en bac+1. La cyberviolence concerne toutes les catégories d'âges de l'enquête, même si les données montrent une surexposition chez les plus jeunes, possiblement davantage présentes sur les cyberespaces.

D'autres catégories de personnes sont surreprésentées⁸ parmi celles confrontées à ces cyberviolences. C'est le cas des personnes :

- qui estiment ne pas avoir assez de revenus pour couvrir leurs besoins mensuels (31%)
- qui jugent leur état de santé insatisfaisant (47%)
- qui considèrent que leur état de santé a évolué négativement depuis l'enseignement à distance (68%)
- qui ont été exposées à la violence (au sens large) dans le cadre de leurs études (19%)
- qui ne se sentent pas en sécurité sur le campus (17%)
- qui ont des problèmes de santé mentale, y compris anxiété, crise d'angoisse, dépression (49%)

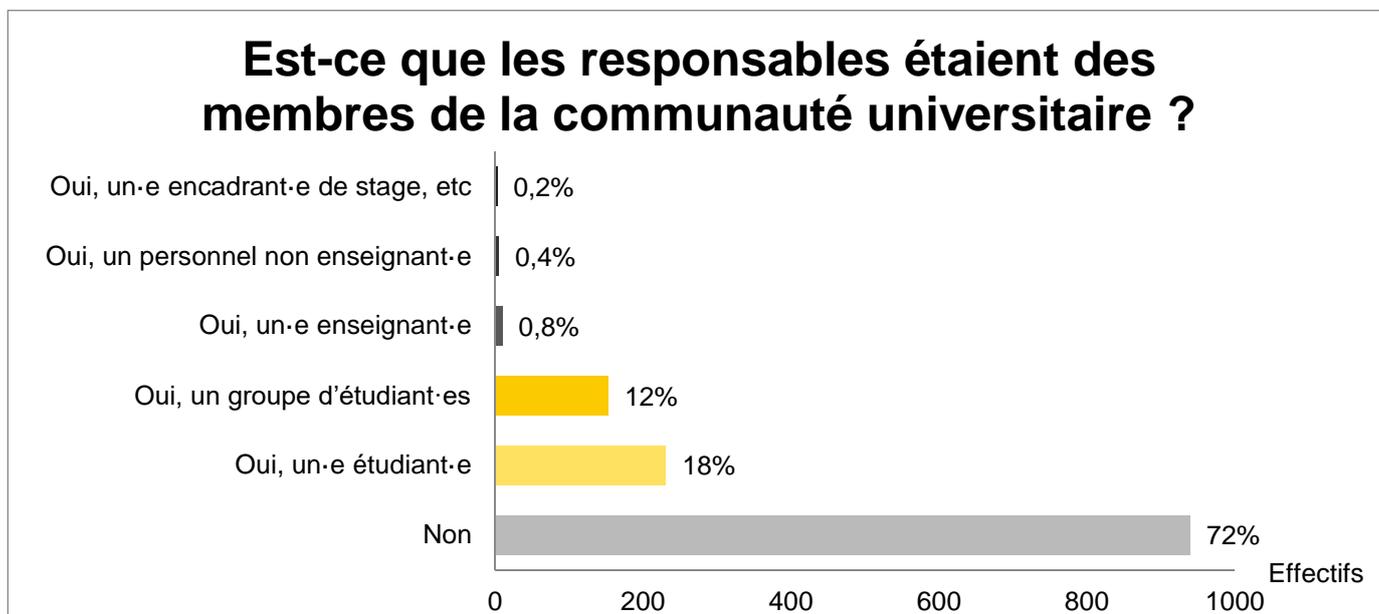
« Pendant des visio de cours en message privé des garçons sont venus me poser des questions perso ou me forcer à avoir mon Snap pour me parler quand il voulait, d'autres m'ont trouvé sur les réseaux »

⁷ Finir avec l'impunité des violences faites aux femmes en ligne: une urgence pour les victimes. (2018, Haut Conseil à l'égalité entre les Femmes et les Hommes): <https://www.haut-conseil-egalite.gouv.fr/violences-de-genre/actualites/article/violences-faites-aux-femmes-en>

⁸ Afin de faciliter la lecture de ce rapport, les facteurs de surreprésentation sont abordés sans que ne soient présentées toutes les données qui permettent de le justifier, excepté dans les analyses sexuées. Lorsque des facteurs de surreprésentation sont évoqués ceux-ci s'appuient sur le test du khi-deux.

- qui ont une maladie chronique (7%) ou un autre problème de santé de longue durée (7%)
 - qui connaissent le Service Interuniversitaire de Médecine Préventive et de Promotion de la Santé (SIMPPS) (49%) et les associations étudiantes qui font de l'accompagnement (21%).
- Certaines de ces données peuvent nous laisser supposer que ces cyberviolences ont un impact concret sur le quotidien des personnes victimes.

3.2 Profil des personnes responsables de la cyberviolence



Graphique 26 : Réponses à la question 26 : « Est-ce que les auteurs ou autrices des faits étaient des membres de la communauté universitaire ? », pour les personnes ayant déclaré avoir été confrontées à une ou plusieurs situations de cyberviolence (n=1297)

Lecture: Parmi les personnes qui ont déclaré qu'elles ou un de leurs proches avaient été victimes de cyberviolence, 72% ont déclaré que les responsables ne faisaient pas partie de la communauté universitaire, 18% que la violence venait d'un-e étudiant-e et 12% un groupe d'étudiant-es.

« Ma meilleure amie a subi du harcèlement de la part de sa promo sur les réseaux sociaux, et elle a été mise à l'écart, personne ne voulait travailler/parler avec elle (...) »

Les personnes qui ont déclaré avoir subi ou été témoin d'une forme de cyberviolence de la part d'un-e étudiant-e ont également été exposées à la violence au sens large pendant leurs études (68%), soit en tant que témoin, soit en tant que victime. Il semblerait que certaines personnes soient surexposées aux violences sous différentes formes : physique, mentale, institutionnelle, sexuelles et sexistes et les cyberviolences.

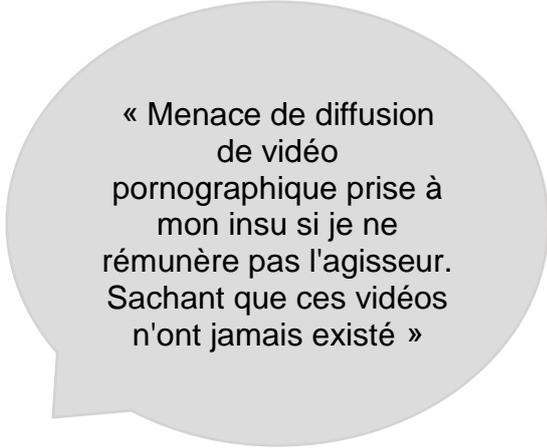
Les étudiant-es en santé sont surreprésenté-es parmi les personnes concernées par les cyberviolences qui déclarent que les responsables sont des étudiant-es (17%).

Parmi les personnes qui ont déclaré que les responsables des cyberviolences étaient un groupe d'étudiant-es, certaines catégories sont surreprésentées. En l'occurrence :

- 65% déclarent avoir un problème de santé mentale, y compris anxiété, stress, dépression,
- 41% ont également été exposées à la violence (au sens large) pendant leurs études,
- 31% ne se sentent pas en sécurité sur le campus (ou ailleurs dans le cadre de leurs études)

- 63% ont entre 21 et 24 ans et 37% sont en bac+4 ou plus.

Dans le cas de la cyberviolence, il ressort de cette analyse que les responsables sont plus difficiles à identifier. Plusieurs étudiant-es ont déclaré en utilisant la réponse ouverte qu'elles et ils ne savaient pas qui était à l'origine des faits, ou bien que les responsables étaient souvent anonymes. La cyberviolence et le cyberharcèlement⁹ sont très spécifiques car ne sont pas limités dans un temps ou une zone géographique donnée. Par ailleurs les responsables ne connaissent pas toujours la victime. L'anonymat en ligne et l'absence de législation claire ou universelle peut augmenter la probabilité que ces actes de violence soient commis en impunité.



« Menace de diffusion de vidéo pornographique prise à mon insu si je ne rémunère pas l'agisseur. Sachant que ces vidéos n'ont jamais existé »

Le centre Hubertine-Auclert précise dans son rapport¹⁰ qu'un-e élève sur quatre ne parle pas des violences subies (hors ligne ou en ligne). Le *Guide de prévention des cyberviolences en milieu scolaire*¹¹: du MENJS met en lumière les conséquences des cyberviolences, tant sur la personne qui en est victime que son impact sur sa scolarité : « solitude, tristesse, anxiété, dépression, sentiment de persécution et d'insécurité, baisse de l'estime de soi. Les élèves victimes de cyberviolences rencontrent également plus de difficulté à se concentrer et à suivre leurs études. Ils décrochent plus rapidement car certaines formes d'agressions, telles que *le revenge porn*¹², le *slut shaming* ou d'autres diffusions d'informations intimes ont un effet dévastateur sur l'estime de soi de la victime et son statut au sein du groupe de pairs. »

Bien que le contexte des cyberviolences tel qu'il a été étudié dépasse le cadre universitaire, l'ampleur du phénomène, ainsi que l'impact sur le bien être étudiant et sur la poursuite des études en fait une violence qui nécessite une vigilance particulière et une prise en charge au sein de l'université.

3.3 Exposition à différents types de violences

Les personnes qui ont été confrontées à une situation de violence (au sens large) sont significativement plus nombreuses à également avoir été confrontées à une situation de cyberviolence : c'est le cas pour 55% d'entre elles, alors que 34% des personnes qui n'ont pas été confrontées à une situation de violence (au sens large) ont été confrontées à une cyberviolence. Nous avons également constaté que les personnes qui ont été confrontées à une violence sexuelle ou sexiste sont significativement plus nombreuses à également avoir été confrontées à

⁹ Le cyberharcèlement, est « un acte agressif et intentionnel perpétré par un individu ou un groupe d'individus au moyen de formes électroniques de communication, de façon répétée, à l'encontre d'une victime qui ne peut facilement se défendre seule » (Smith P.K., Madhavi J., Carvalho M., Fisher S., Russel S. & Tippett N., 2008)

¹⁰ Rapport *Cybersexisme chez les adolescent-e-s (12-15 ans 2017)* .

¹¹ du Ministère de l'Éducation Nationale de la Jeunesse et des Sports

¹² Le revenge porn désigne le fait de diffuser du contenu à caractère intime ou sexuel à l'insu d'une personne. En France de tels actes sont punis de 2 ans d'emprisonnement et de 60 000 euros d'amende.

une cyberviolence : c'est le cas pour 61% d'entre elles, alors que 34% des personnes qui n'ont pas été confrontées à une VSS ont été confrontées à une cyberviolence.



PARTIE 4 | PROSTITUTION ÉTUDIANTE

4.1 Les faits concernés

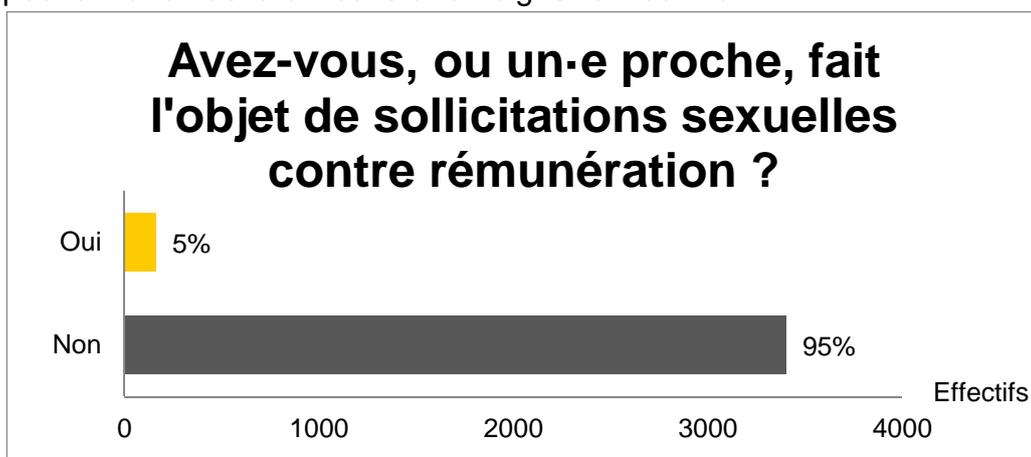
4.2 Relations sexuelles contre rémunération

PARTIE 4 | Prostitution étudiante

4.1 Les faits concernés

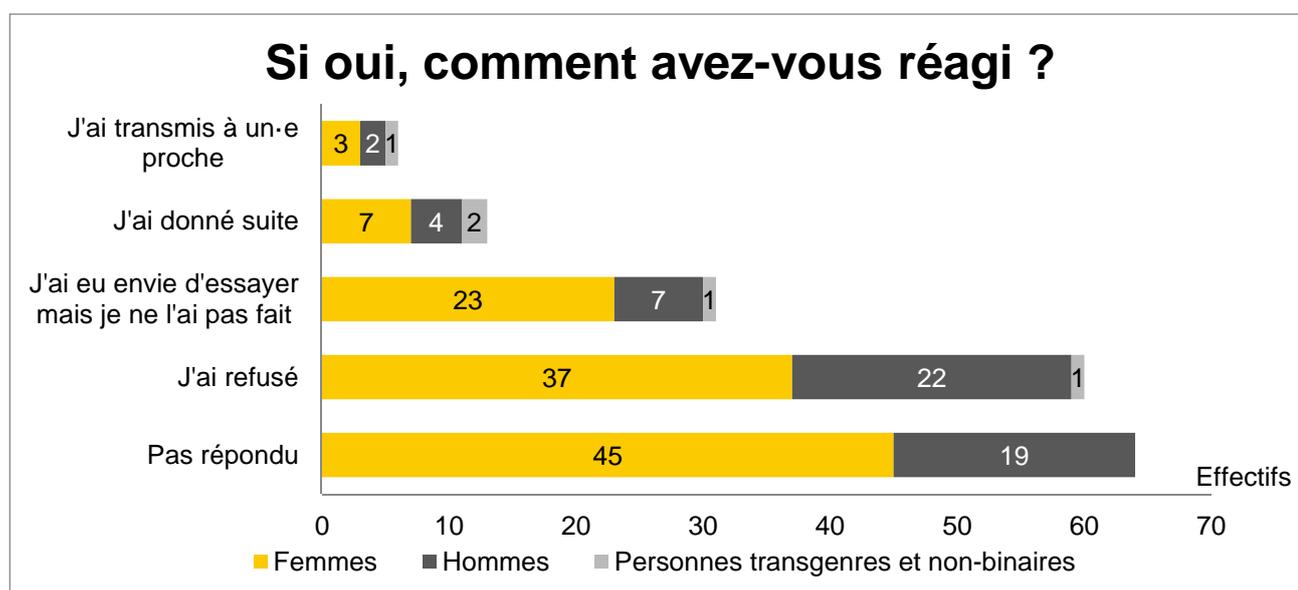
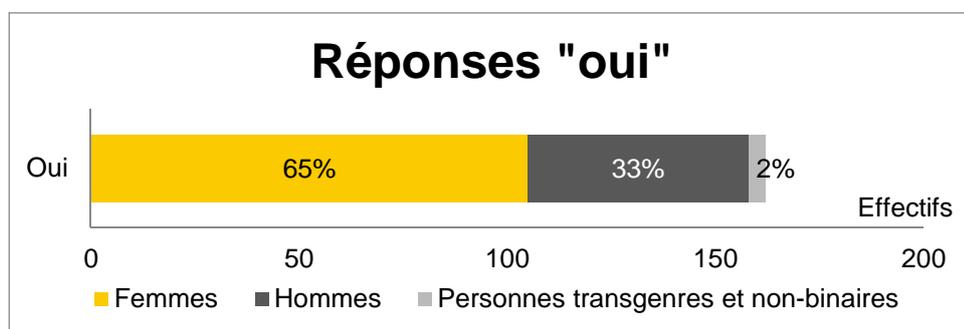
4.1.1 Sollicitations sexuelles contre rémunération

Un volet de l'enquête était dédié à la prostitution étudiante, d'une part afin de pouvoir dresser un premier état des lieux sur le sujet à l'Université Toulouse III – Paul Sabatier, d'autre part, car il peut s'agir de violences auxquelles la population étudiante est exposée et qui impactent leurs études. Compte tenu de la sensibilité du sujet, certaines questions ont été posées à la première et à la troisième personne (vous ou un-e proche). C'est en effet un sujet pour lequel les personnes peuvent avoir de la difficulté à témoigner en leur nom.



Graphique 27 : Réponses à la question 28 : « Avez-vous, ou un-e proche, fait l'objet de sollicitations sexuelles contre rémunération, en ligne ou non (demande de photos, vidéos, de rapports sexuels, d'accompagner une personne à certaines occasions...) ? » (n=3565)

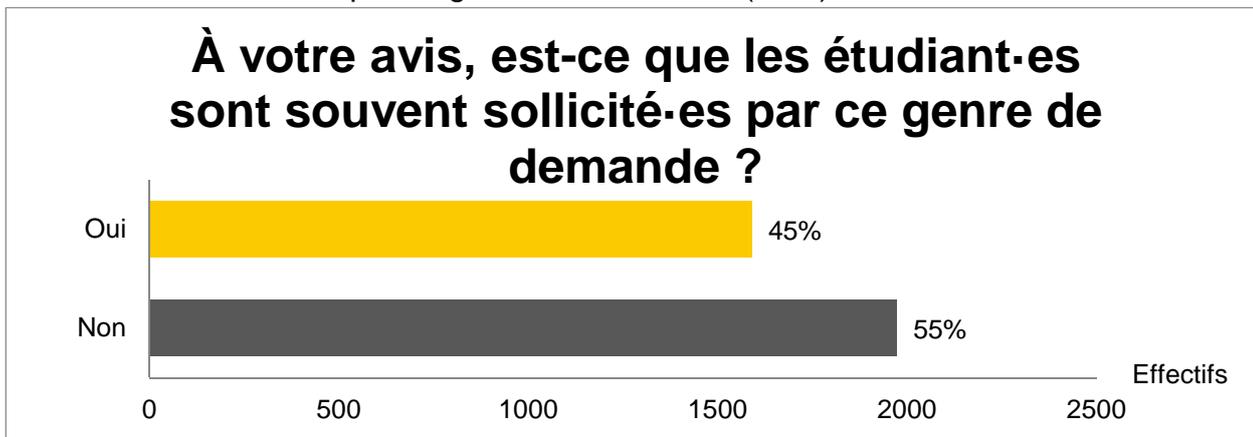
Graphique 28 : Répartition genrée des réponses « Oui » à la question 28 : « Avez-vous, ou un-e proche, fait l'objet de sollicitations sexuelles contre rémunération ? » (n=162)



Graphique 29 : Réponses à la question 28.1 : « Si oui, comment avez-vous réagi ? » (n=162)

Au total 5% de la population répondante a déjà fait l'objet de sollicitations sexuelles contre rémunération (en ligne ou non), ce qui représente 162 personnes. Parmi elles, 75% des personnes n'ont pas donné suite ou ont refusé, 19% ont eu envie d'essayer mais ne l'ont pas fait, 8% ont donné suite (soit 13 personnes) et 4% ont transmis à un-e proche qui pouvait être intéressé-e.

Les résultats montrent que les étudiant-es qui ont été confronté-es à une ou plusieurs violences sexuelles et sexistes dans le cadre de leurs études sont surreprésentées parmi les étudiant-es (ou leur proche) qui ont fait l'objet de sollicitations sexuelles contre rémunération, en ligne ou non (22%). Les étudiant-es qui ont été confronté-es à une ou plusieurs VSS dans le cadre de leurs études sont également surreprésenté-es parmi les personnes qui pensent que les étudiant-es sont souvent sollicité-es par ce genre de demandes (13%).



Graphique 30 : Réponses à la question 29 : « À votre avis, est-ce que les étudiantes et étudiants sont souvent sollicité-es par ce genre de demande : » (n=3565)

Bien que 5% des répondant-es déclarent avoir fait l'objet de sollicitations sexuelles contre rémunération, 45% des répondant-es pensent que les étudiant-es sont souvent sollicité-es par ce type de demande. La perception du phénomène est plus grande que le phénomène en lui-même. Cela peut-être dû à la difficulté à reconnaître avoir été personnellement sollicité-e, ou à la banalisation de la vente de contenu à caractère sexuel sur le cyberspace qui conduisent la population étudiante à penser que ce phénomène est généralisé. Cela démontre toutefois que la population étudiante est confrontée à ce phénomène et le considère comme courant.

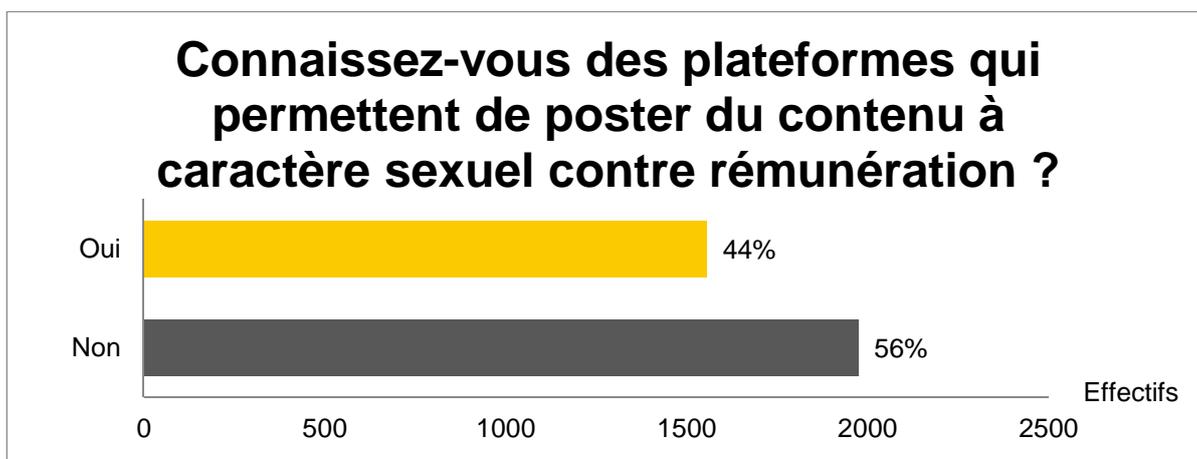
À votre avis, est-ce que les étudiant-es sont souvent sollicité-es par ce genre de demande ?	Oui	Non	
Femmes	50%	50%	p=0,000
Hommes	37%	63%	
Total	45%	55%	

Tableau 13 : Analyse sexuée des réponses à la question 29 : « À votre avis, est-ce que les étudiantes et étudiants sont souvent sollicité-es par ce genre de demande : » (n=3521)

Parmi les personnes enquêtées qui considèrent que la population étudiante est souvent sollicitée par ce type de demande (sollicitations sexuelles contre rémunération), les femmes sont surreprésentées.¹³ Peut-être que cela peut s'expliquer par le fait que ce sont davantage les femmes qui sont sollicitées, bien que cette enquête ne permette pas de le démontrer.

4.1.2 Les plateformes en ligne

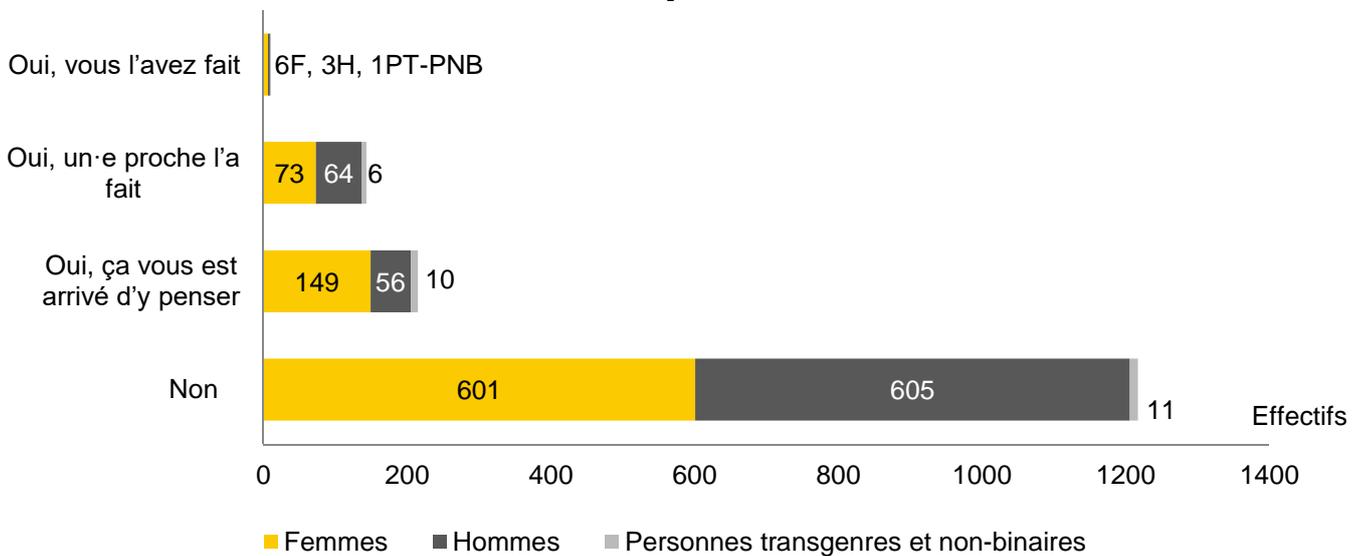
Les formes que peuvent prendre la prostitution étudiante se sont diversifiées de la prostitution de rue vers ce que l'on appelle aujourd'hui l'*escorting*, facilité par différentes plateformes en ligne qui se sont considérablement développées en période de crise sanitaire comme OnlyFans et Mym. Il était demandé aux étudiant-es s'ils et elles connaissaient des plateformes permettant de vendre du contenu à caractère sexuel.



Graphique 31 : Réponses à la question 30 : « Connaissez-vous des plateformes (sites internet, réseaux sociaux) qui permettent de poster des images ou vidéos de vous à caractère sexuel contre rémunération ? » (n=3529 ; 36 non-réponses)

¹³ Afin de faciliter la lecture de ce rapport, les facteurs de surreprésentation sont abordés sans que ne soient présentées toutes les données qui permettent de le justifier, excepté dans les analyses sexuées. Lorsque des facteurs de surreprésentation sont évoqués ceux-ci s'appuient sur le test du khi-deux.

Si oui, avez-vous, ou un-e proche, envisagé de vendre du contenu sexuel sur ces plateformes ?



Graphique 32 : Réponses à la question 30.1 : « Avez-vous, ou un-e proche, envisagé de vendre du contenu sexuel sur ces plateformes ? » (n=1555)

Une part importante de la population étudiante enquêtée (44%) connaît des plateformes (sites internet, réseaux sociaux) qui permettent de poster des images ou vidéos à caractère sexuel contre rémunération. Parmi ces personnes, 78% n'ont jamais posté de contenu sur ces plateformes et n'ont pas non plus pensé à le faire. 14% l'ont envisagé (soit 215 personnes). 9% ont des proches qui l'ont fait (soit 143 personnes) et 1% a posté du contenu sur ces plateformes (soit 10 personnes). Il est important de signaler que ce type de plateformes peut parfois être utilisé par des influenceurs et influenceuses¹⁴ qui en font donc la promotion sur les réseaux sociaux. Il est donc possible de connaître ces plateformes sans forcément s'en servir.

Connaissez-vous des plateformes qui permettent de poster du contenu à caractère sexuel contre rémunération ?	Oui	Non	
Femmes	39%	61%	p=0,000
Hommes	51%	49%	
Total	44%	56%	

Tableau 14 : Analyse sexuée des personnes qui connaissent des plateformes pour poster du contenu à caractère sexuel contre rémunération (n=3521)

Parmi les personnes connaissant ces plateformes, les hommes sont surreprésentés.

¹⁴ Personnalités très présentes sur les réseaux sociaux et dont la profession consiste à la création de contenu sur internet et parfois la mise en avant de partenariats rémunérés avec des marques. Ces personnalités sont particulièrement suivies par des publics d'adolescent·es et de jeunes adultes.

Lorsque il était demandé aux personnes si elles avaient vendues du contenu sur ces plateformes, envisagé de le faire ou non, certaines différences sexuées apparaissent. En l'occurrence, les femmes sont surreprésentées parmi les personnes qui ont envisagé de vendre du contenu (73%) tandis que les hommes sont surreprésentés parmi les personnes qui n'ont pas envisagé de vendre sur ces plateformes (50%).

Il est donc possible que si les hommes connaissent davantage ces plateformes que les femmes, c'est avec une intention de consommation plus que de vente.

Une reproduction des stéréotypes de genre se retrouve dans ses résultats : les femmes en tant qu'objet de consommation et les hommes en tant que consommateur de contenu sexuel présentant des femmes.

Bien que ce résultat soit démontré par les données de cette enquête, il convient tout de même de nuancer : 50% des personnes qui n'ont jamais envisagé de vendre du contenu sur ces plateformes sont des femmes et 27% des personnes qui ont envisagé de le faire sont des hommes.

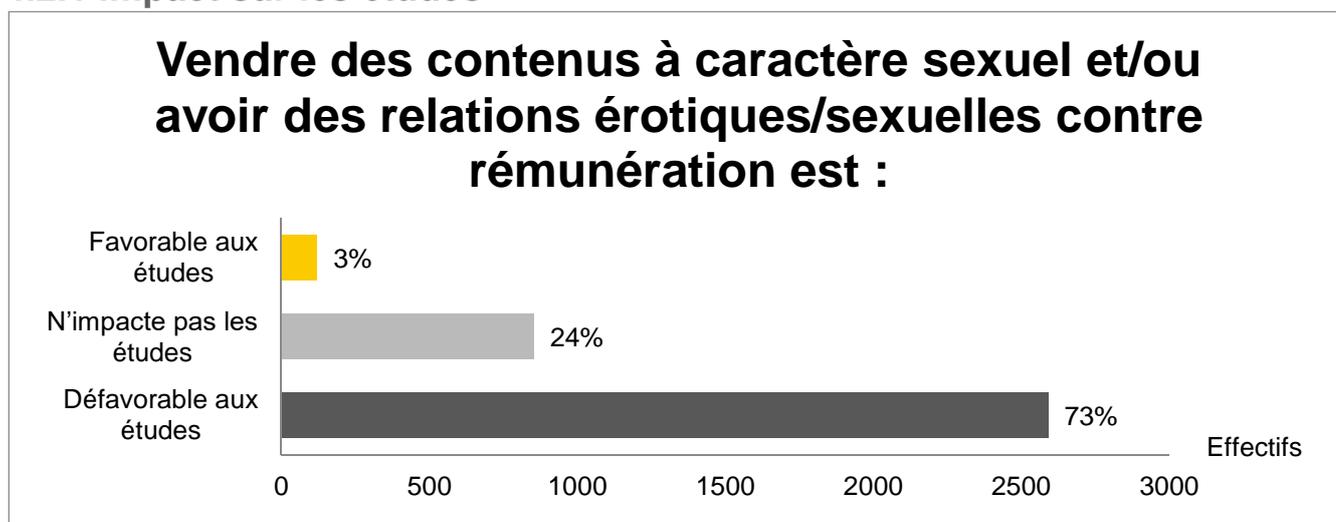
Les effectifs parmi les personnes qui ont déclaré avoir vendu du contenu sur ces plateformes (n=10) sont trop faibles pour observer des différences sexuées.

L'âge des étudiant-es a un impact sur la connaissance ou non de ces plateformes. 69% des étudiant-es de 25 ans ou plus ne connaissent pas de plateforme pour poster un contenu à caractère sexuel contre rémunération. D'autres facteurs, tels que la nationalité font ressortir des différences significatives. Les étudiant-es de nationalité française connaissent davantage les plateformes pour poster un contenu de caractère sexuel contre rémunération (45%) que les étudiant-es de nationalité étrangère (35%).

Les personnes qui ont déclaré avoir subi une ou plusieurs situations de VSS dans le cadre de leurs études sont également surreprésentées parmi les personnes qui connaissent des plateformes de vente du contenu de caractère sexuel (12%).

4.2 Relations sexuelles contre rémunération

4.2.1 Impact sur les études



Graphique 33 : Réponses à la question 31 : « Pensez-vous que vendre des contenus à caractère sexuel et/ou avoir des relations érotiques/sexuelles contre rémunération est : » (n=3565). Regroupement des réponses « très défavorable » et « plutôt défavorable » en « défavorable » et des réponses « plutôt favorable » et « très favorable » en « favorable ».

Pour 73% des enquêté-es, vendre des contenus à caractère sexuel et/ou avoir des relations érotiques/sexuelles contre rémunération est défavorable aux études. 24% considèrent que cela n'impacte pas les études et 3% pensent que cela est favorable aux études.

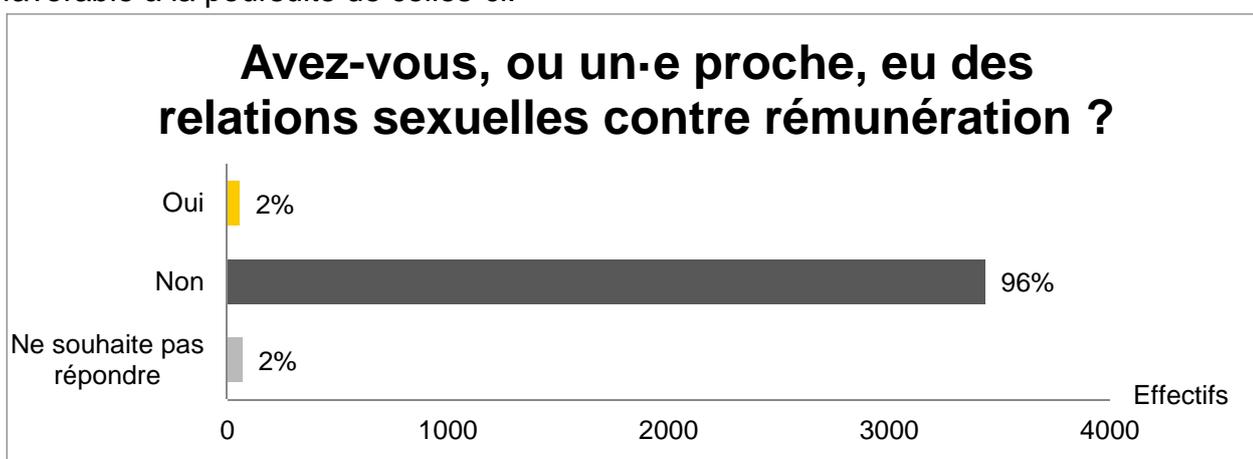
« Une étudiante à cherchée un "sugar daddy" pour pouvoir arrondir ses fins de mois »

Pensez-vous que vendre des contenus à caractère sexuel et/ou avoir des relations érotiques/sexuelles contre rémunération est :	Défavorable aux études	N'impacte pas les études	Favorable aux études
Femmes	77%	21%	2%
Hommes	68%	28%	4%
Total	73%	24%	3%

p=0,000

Tableau 15 : Analyse sexuée de l'impact de la vente de contenu ou de relations sexuelles, d'après la population enquêtée (n=3521)

Les femmes sont surreprésentées parmi les personnes qui considèrent que la vente de contenus sexuels ou de relations érotiques/sexuelles impactent négativement les études. Les hommes sont surreprésentés parmi les personnes qui considèrent que cela n'impacte pas les études ou est favorable à la poursuite de celles-ci.



Graphique 34 : Réponses à la question 32 : « Avez-vous, ou un-e proche, eu des relations sexuelles contre rémunération ? » (n=3557 ; 8 non-réponses)

2% de la population enquêtée a déjà, ou un-e de leur proche, eu des relations sexuelles contre rémunération (soit 56 personnes). Parmi ces personnes, 41% sont des femmes, 50% sont des hommes et 5% sont des personnes transgenres et non-binaires.

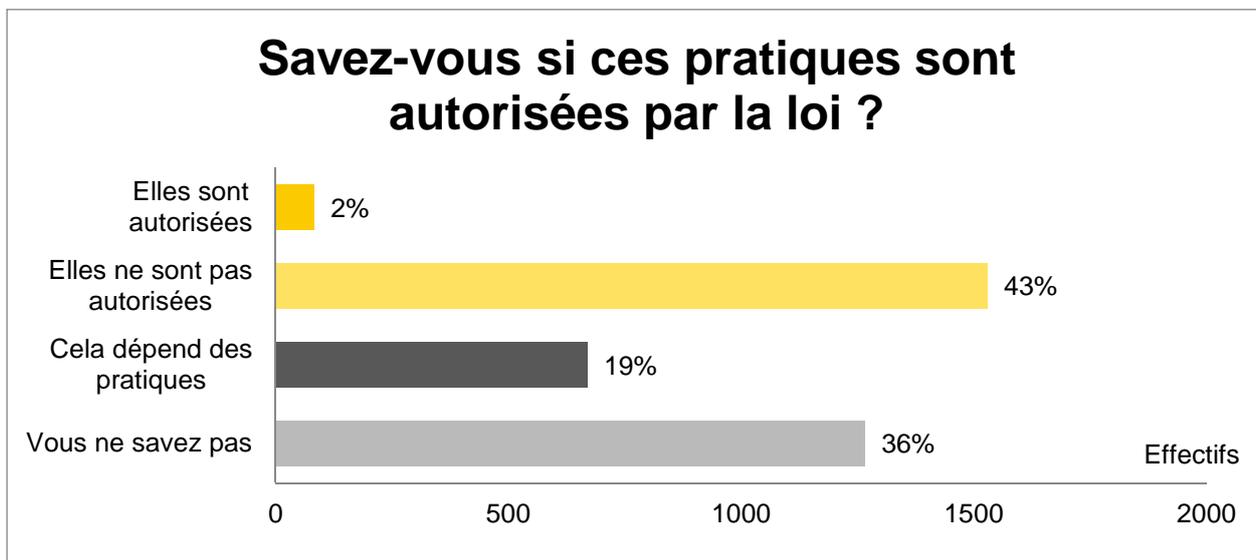
Parmi les personnes qui ont déclaré avoir eu des relations sexuelles contre rémunération, les étudiant-es qui considèrent avoir des problèmes de santé mentale (y compris anxiété, stress, dépression) sont surreprésentées (59%), de même que les étudiant-es qui connaissent le SIMPPS (61%) et le travail d'accompagnement des associations étudiantes contre les VSS (41%).

Il convient tout de même de préciser que si cette question a été pensée dans le sens « avoir vendu une relation sexuelle contre rémunération », la manière dont elle a été posée représente un biais qui n'a été découvert qu'a posteriori. Elle peut aussi s'entendre comme « acheter un acte

sexuel contre rémunération », ce qui est par ailleurs illégal en France depuis la loi 2016-444 du 13 avril 2016 visant à renforcer la lutte contre le système prostitutionnel et à accompagner les personnes en situation de prostitution.

Aussi la rémunération en elle-même peut s'entendre de différentes manières, notamment monétisée mais aussi en nature, en service...

4.2.2 Pratiques autorisées par la loi



Graphique 35 : Réponses à la question 33 : « Savez-vous si ces pratiques sont autorisées par la loi ? » (n=3551 ; 14 non-réponses)

Les pratiques abordées sont diverses et dépendent de plusieurs législations. En l'occurrence, l'achat d'actes sexuels est interdit par la loi. Mais la législation relative à la vente de contenu à caractère sexuel en ligne est davantage une « zone grise » liée à la difficulté de légiférer sur le cyberspace. Ainsi, la question ne visait pas à savoir si la population était au fait de la législation sur ces sujets mais plutôt de connaître leur perception de la législation en vigueur sur la thématique. Il ressort que la plupart des étudiant-es considèrent ces pratiques comme illégales, même si 19% ont conscience de la nuance qui s'opère selon les pratiques et 36% ne savent pas. Seule 2% de la population enquêtée considère que ces pratiques sont autorisées.

Savez-vous si ces pratiques sont autorisées par la loi ?	Elles sont autorisées	Elles ne sont pas autorisées	Cela dépend des pratiques	Vous ne savez pas	
Femmes	2%	47%	17%	34%	p=0,000
Hommes	2%	38%	21%	39%	
Total	2%	43%	19%	36%	

Tableau 16 : Analyse sexuée de l'opinion des répondant-es concernant la légalité des pratiques précédemment abordées (n=3507)

Les femmes sont surreprésentées parmi les personnes qui ont déclaré que ces pratiques ne sont pas autorisées par la loi, tandis que les hommes sont surreprésentés parmi les personnes qui considèrent que « cela dépend du type des pratiques ». Les étudiant-es qui ont entre 18 et 20 ans

sont surreprésenté-es parmi les personnes qui ont répondu ne pas savoir (38%). Les personnes qui ont déclaré avoir subi une ou plusieurs VSS dans le cadre de leurs études sont surreprésentées parmi les personnes qui pensent que ces pratiques sont autorisées (21%).



PARTIE 5 | CONNAISSANCE DES DISPOSITIFS EXISTANTS

5.1 Connaissance des dispositifs internes

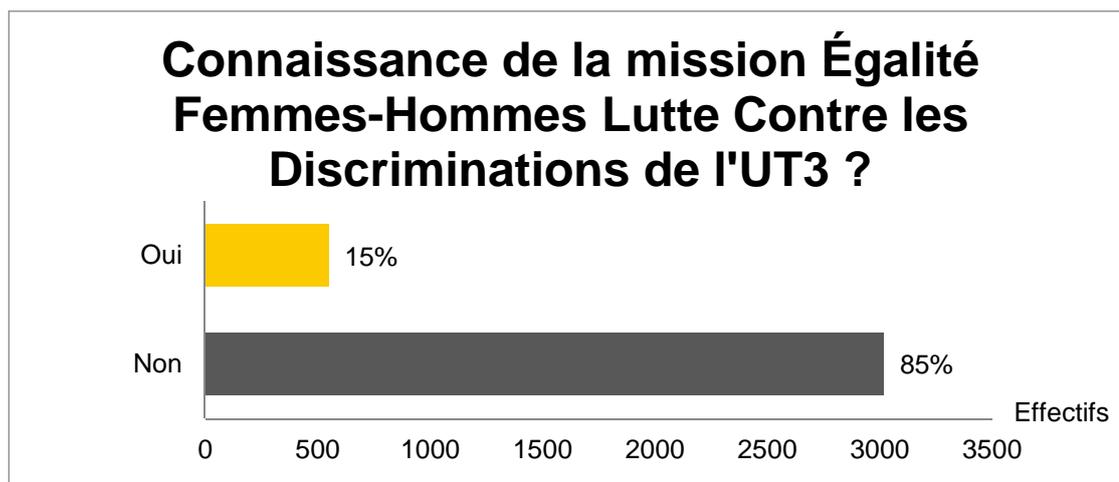
5.2 Connaissance des associations étudiantes

PARTIE 5 | Connaissance des dispositifs existants

La dernière partie de l'enquête portait sur la connaissance des dispositifs existants pour lutter contre les violences de genre qui ont eu lieu dans le cadre des études.

Elle avait le double objectif de savoir si ces dispositifs étaient connus, mais aussi d'informer la population étudiante de leur existence.

5.1 Connaissance des dispositifs internes



Graphique 36 : Réponses à la question 43 : « Connaissez-vous la Mission Égalité Femmes-Hommes Lutte Contre les Discriminations de l'Université Toulouse III - Paul Sabatier ? » (n=3565)

La mission Égalité Femmes-Hommes a été créée en 2013 à l'Université Toulouse III – Paul Sabatier. Elle met en œuvre la politique en matière d'égalité auprès des personnels et de la population étudiante, pour permettre la mixité des formations, la promotion de l'égalité professionnelle, l'égalité de carrière et la lutte contre les violences sexuelles et sexistes. En 2020, les missions Lutte Contre les Discriminations et Égalité Femmes-Hommes ont été réunies sous le nom de Mission Égalité Femmes-Hommes Lutte Contre les Discriminations (MÉFHLCDD).

15% de la population étudiante enquêtée a connaissance de la mission mise en place par l'Université. Ce taux renforce la volonté d'œuvrer pour que la Mission soit davantage identifiée et connue sur les campus.

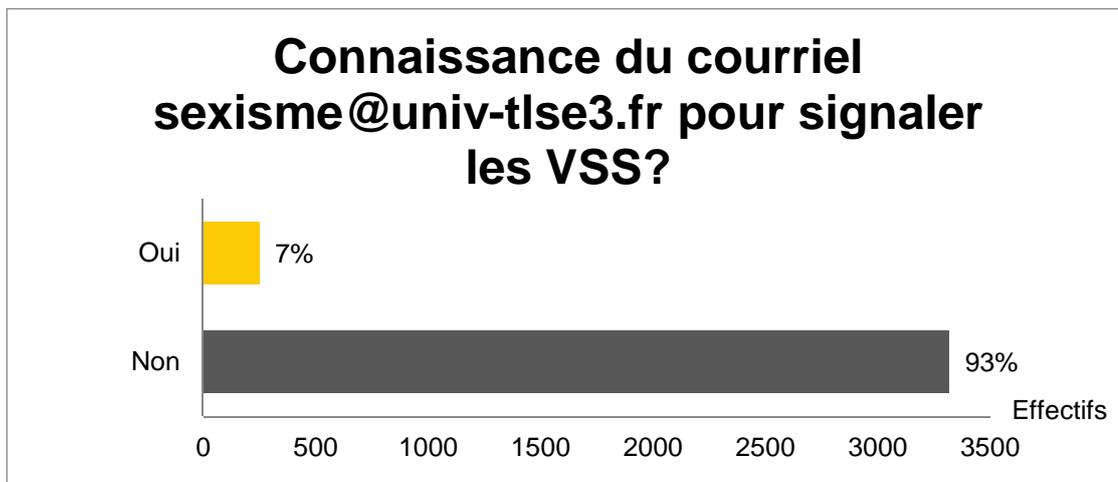
Les étudiant·es de la FSI connaissent davantage la Mission ÉFHLCDD (à 17%), tandis que les étudiant·es de l'IUT sont sous-représenté·es¹⁵ parmi les personnes qui connaissent la mission (12%).

Deux adresses mails ont été créées pour aider les étudiant·es et les personnels :

- sexisme@univ-tlse3.fr permet d'apporter une réponse adaptée à un signalement d'événement relevant du sexisme

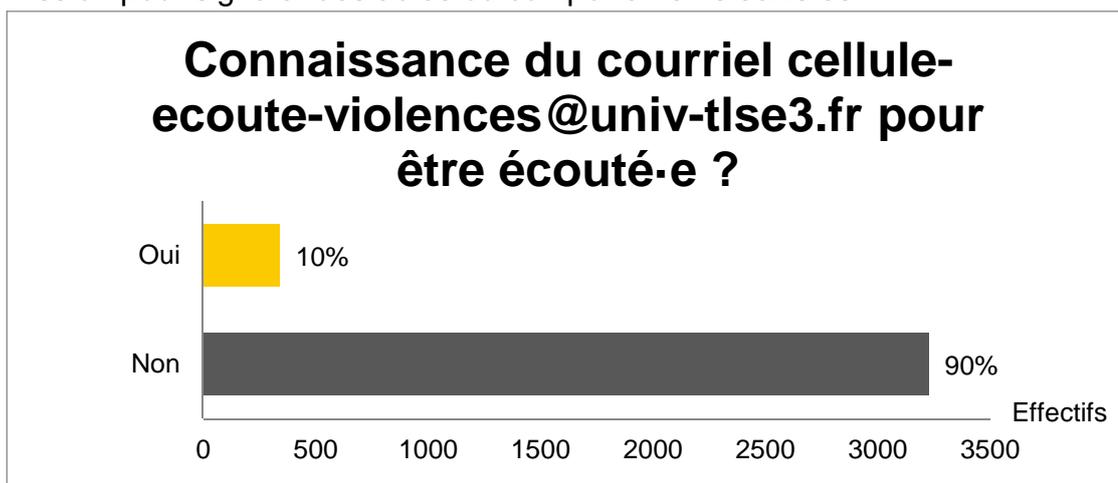
¹⁵ Afin de faciliter la lecture de ce rapport, les facteurs de surreprésentation sont abordés sans que ne soient présentées toutes les données qui permettent de le justifier, excepté dans les analyses sexuées. Lorsque des facteurs de surreprésentation sont évoqués ceux-ci s'appuient sur le test du khi-deux.

- cellule-ecoute-violences@univ-tlse3.fr permet de contacter une cellule d'écoute en tant que témoin ou victime de violences sexuelles et sexistes mais aussi de violences liées à toutes autres discriminations



Graphique 37 : Réponses à la question 44 : « Connaissez-vous le courriel sexisme@univ-tlse3.fr pour signaler les violences sexuelles et sexistes ? » (n=3565)

Seuls 7% de la population enquêtée ont connaissance de l'adresse mail mise en place par la mission pour signaler des actes ou comportements sexistes.

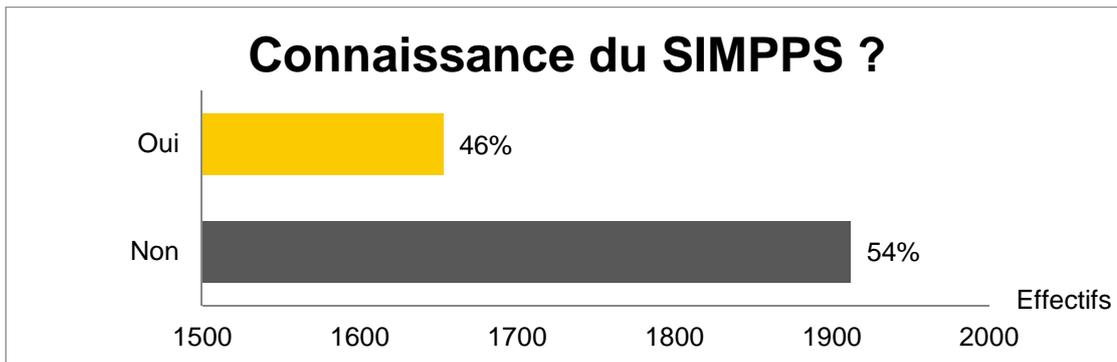


Graphique 38 : Réponses à la question 45 : « Connaissez-vous le courriel cellule-ecoute-violences@univ-tlse3.fr pour être écouté-e ? » (n=3565)

10% de la population enquêtée connaît l'adresse mail pour demander à être écouté-e.

Ces résultats, montrent combien il est nécessaire d'œuvrer à faire connaître ces dispositifs qui sont à la disposition tant de la population étudiante que des personnels.

Les étudiant·es en Santé (7%) et à l'IUT (7%) sont sous-représenté·es parmi celles et ceux qui connaissent la cellule d'écoute de l'université. À l'inverse, les étudiant·es de la FSI sont surreprésenté·es (11%).

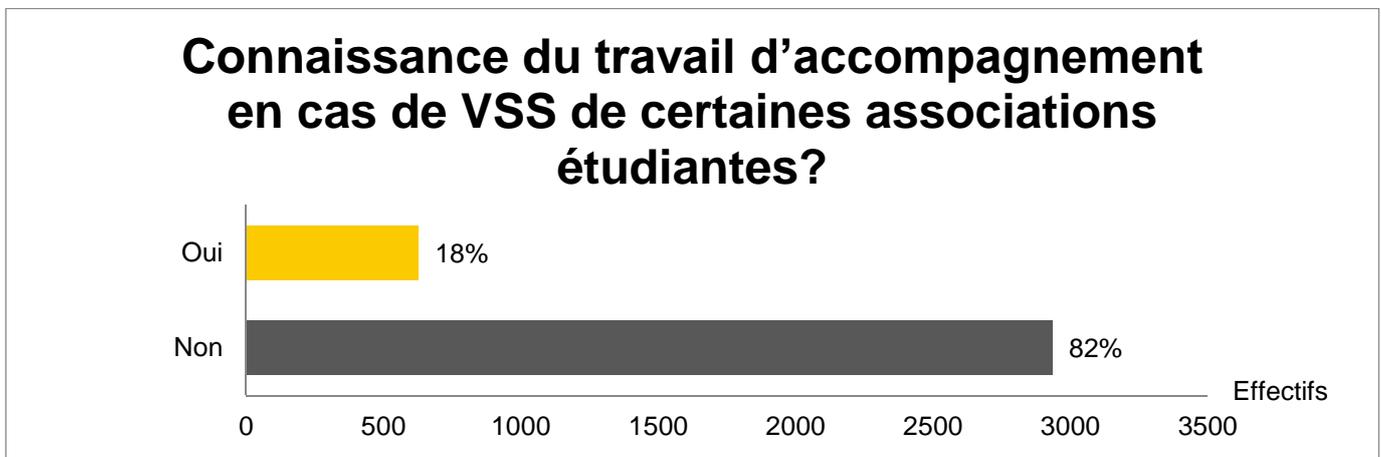


Graphique 39 : Réponses à la question 46 : « Connaissez-vous le Service Interuniversitaire de Médecine Préventive et de Promotion de la Santé (SIMPPS) ? » (n=3565)

Parmi les autres dispositifs permettant de prendre en charge les violences de genre et les discriminations, le Service Interuniversitaire de Médecine Préventive et de Promotion de la Santé (SIMPPS) de l'Université Fédérale de Toulouse Midi-Pyrénées (UFTMiP) propose des rendez-vous avec des personnels médicaux : médecins, médecin sexologue, infirmier-es, assistant-es social-es, psychologues. Leur but est d'accompagner les étudiantes et les étudiants. 46% de la population étudiante enquêtée connaît les services du SIMPPS.

Le SIMPPS est très largement connu des étudiant-es en Santé (à 79%). En revanche, les étudiant-es de l'IUT et de F2SMH sont moins nombreuses et nombreux à connaître les services du SIMPPS (respectivement à 30% et 36%).

5.2 Connaissance des associations étudiantes



Graphique 40 : Réponses à la question 47 : « Connaissez-vous le travail d'accompagnement des personnes victimes et témoins des violences sexuelles et sexistes que font certaines associations étudiantes ? » (n=3565)

Certaines associations étudiantes présentes à l'UT3 proposent également un accompagnement en cas de VSS. 18% de la population étudiante enquêtée connaît ce travail d'accompagnement associatif.

Globalement, il ressort que les dispositifs d'aide, d'accompagnement, de soin ou d'écoute en cas de violences dans le cadre universitaire sont encore trop peu connus de la population étudiante, que ces dispositifs soient portés par l'UT3, l'UFTMiP ou le secteur associatif. Le SIMPPS est toutefois davantage connu, mais aborde ces violences d'un point de vue médical, il serait donc intéressant de communiquer dans les locaux du SIMPPS par exemple pour faire connaître d'autres modes d'accompagnement complémentaires à une approche médicalisée, en cas de violences de genre ou de discriminations.



PARTIE 6 | IMPACTS DE LA CRISE SANITAIRE

6.1 Impacts économiques

6.2 État de santé

6.3 Témoignages

PARTIE 6 | Impacts de la crise sanitaire

Cette enquête s'inscrit dans une période de crise sanitaire. L'enquête a en effet été diffusée du 18 février au 31 mars 2021, pendant une période où l'enseignement à distance était largement majoritaire dans les établissements d'enseignement supérieur et de recherche. Au cours de cette période la France était confrontée à une montée épidémiologique qui a conduit à l'annonce, le 31 mars 2021, d'un nouveau confinement.

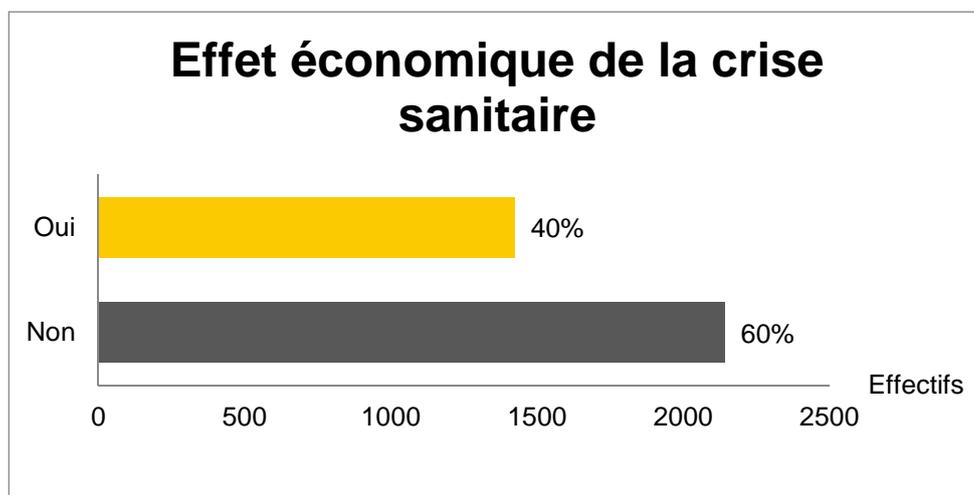
La crise sanitaire et les modalités d'enseignement à distance qui ont été mises en place ont un impact sur la population étudiante. Durant cette période, des suicides ou tentatives de suicide d'étudiantes ou étudiants ont été médiatisées, mettant en lumière une souffrance étudiante dans le contexte de crise sanitaire (isolement, conditions de travail, d'études, de socialisation dégradées, moindres possibilités d'activités sportives...).

Il nous a paru important de tenir compte de ce contexte dans cette enquête, même si elle visait prioritairement à dresser un état des lieux des violences sexuelles et sexistes dans l'établissement.

Deux aspects ont été questionnés à ce sujet : l'impact de la crise sanitaire sur le plan économique et en termes de santé.

Toutefois, d'autres résultats de cette enquête peuvent être en lien avec ce contexte particulier. En effet, 39% de la population étudiante enquêtée déclare avoir des problèmes en matière de santé mentale, y compris des problèmes d'anxiété, stress, dépression, crise d'angoisse. Il est fort probable que la crise sanitaire impacte la santé mentale des étudiantes et des étudiants (cf. 1.4.2 – graphique 15).

6.1 Impact économique



Graphique 41 : Réponses à la question 2 : « Le contexte de la crise sanitaire actuelle affecte-t-il la réponse à la question précédente ? » (n=3565). Cette question faisait suite à la question 1 « De manière générale, dans quelle mesure êtes-vous d'accord avec la proposition suivante ? : J'ai assez d'argent pour couvrir mes besoins mensuels » (de 1 à 5 : 1= Pas du tout d'accord - Plutôt pas d'accord - Ni d'accord ni pas d'accord - Plutôt d'accord 5 =Tout à fait d'accord). N=3565

40% de la population répondante est impactée par la crise sanitaire pour couvrir ses besoins mensuels. Il n'était pas précisé dans cette question si la crise sanitaire leur permettait davantage de couvrir leurs besoins mensuels, par une diminution des dépenses liées aux sorties, aux loisirs par exemple, ou si elle avait un impact négatif (perte de travail étudiant, perte de revenus). Toutefois, à la lumière des résultats, il semblerait que cet impact soit plutôt négatif.

En l'occurrence, 47% des personnes qui ont déclaré être impactées économiquement par la crise estiment ne pas avoir assez de revenus pour couvrir leurs besoins mensuels (22% neutre et 31% estiment avoir de quoi couvrir leurs besoins mensuels). À l'inverse, 76% des personnes qui ne sont pas impactées par la crise sur le plan économique estiment avoir les revenus nécessaires pour couvrir leurs besoins mensuels (10% neutre et 14% estiment de pas avoir assez de revenus pour couvrir leurs besoins mensuels).

Par ailleurs, 70% des personnes qui n'ont pas les moyens de couvrir leurs besoins mensuels et 59% des personnes qui n'ont ni les moyens ni pas les moyens estiment que la crise sanitaire impacte leur réponse, contre 21% des personnes qui ont les moyens de couvrir leurs besoins mensuels.

L'impact économique de la crise est majoritairement défavorable à la population étudiante. Nous constatons qu'il n'y a pas de différence genrée parmi les personnes concernées par cet impact économique de la pandémie.

Les personnes touchées sont plus nombreuses à ne pas avoir le sentiment de réussir leurs études (à 61% contre 42% pour les personnes qui ne sont pas impactées économiquement par la crise).

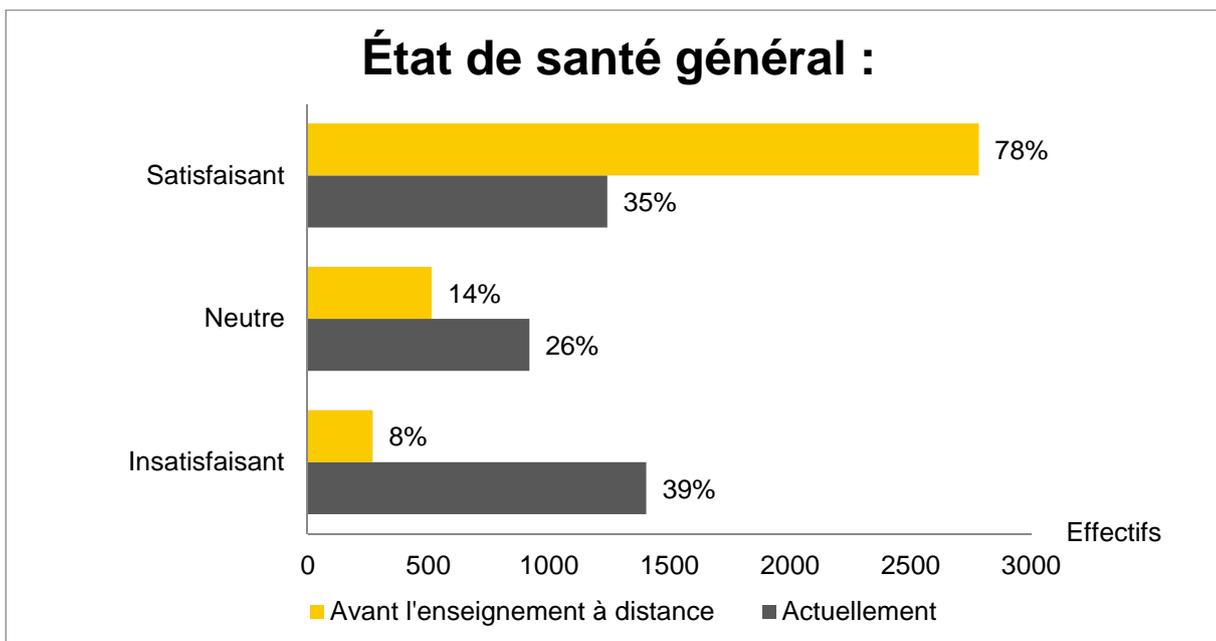
Les personnes touchées sont également plus nombreuses à avoir déjà redoublé un ou plusieurs semestres (à 27% contre 20% parmi les personnes qui ne sont pas impactées).

Les étudiant·es en FSI sont surreprésenté·es¹⁶ parmi les personnes impactées économiquement par la crise. À l'inverse, les étudiant·es en santé sont surreprésenté·es parmi les personnes qui ne sont pas impactées économiquement par la crise. Cela correspond au fait que les étudiant·es en Santé sont surreprésenté·es parmi les étudiant·es qui ont assez de revenus pour couvrir leurs besoins mensuels. Par ailleurs, des emplois étudiants dans le secteur de la santé sont nés avec la crise sanitaire.

6.2 État de santé

Les répondantes et répondants ont été questionné·es sur leur état de santé général actuel (cf. 1.4.1 – graphique 13). Suite à cette question, il était demandé leur état de santé avant la mise en place de l'enseignement à distance.

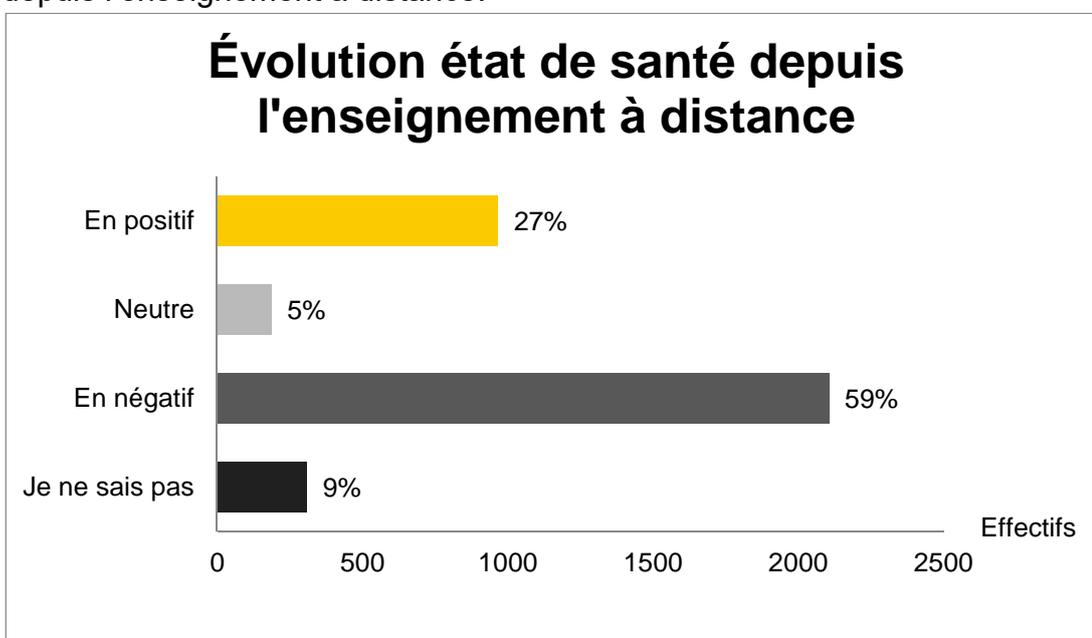
¹⁶ Afin de faciliter la lecture de ce rapport, les facteurs de surreprésentation sont abordés sans que ne soient présentées toutes les données qui permettent de le justifier, excepté dans les analyses sexuées. Lorsque des facteurs de surreprésentation sont évoqués ceux-ci s'appuient sur le test du khi-deux.



Graphique 42 : Réponses aux questions 10 « De manière générale, comment jugez-vous votre état de santé ? » (n=3565) et 11 « Avant la mise en place de l'enseignement à distance comment jugez-vous votre état de santé général ? » (n=3565).

Les étudiant-es considèrent leur état de santé beaucoup moins satisfaisant à l'heure actuelle¹⁷ qu'il ne l'était avant la mise en place de l'enseignement à distance : ce taux passe de 78% à 35%. S'il est possible que certaines et certains idéalisent leur état de santé ressenti avant la crise sanitaire, compte tenu de l'impact de celle-ci, l'effet crise sanitaire est incontestable et est révélateur d'un mal-être étudiant.

Ces résultats se confirment lorsque nous demandons si leur état de santé général a changé depuis l'enseignement à distance.



Graphique 43 : Réponses à la question 12 : « Depuis la mise en place de l'enseignement votre état de santé a-t-il changé... » (n=3565)

¹⁷ Lors de la diffusion de l'enquête en février et mars 2021

Si pour 27% des étudiant·es l'enseignement à distance a permis une évolution positive de leur état de santé, la majorité, 59% considèrent que cela a eu un effet négatif.

Évolution état de santé depuis l'enseignement à distance	En positif	Neutre	En négatif	Je ne sais pas	
Femmes	61%	5%	25%	9%	p=0,002
Hommes	57%	5%	31%	7%	
Total	27%	5%	59%	9%	

Tableau 17 : Analyse sexuée de l'évolution de l'état de santé depuis l'enseignement à distance (n=3521)

Les femmes sont surreprésentées parmi les personnes impactées négativement sur le plan de la santé par l'enseignement à distance ainsi que parmi les personnes qui ne savent pas si le distanciel a fait évoluer leur état de santé. À l'inverse, les hommes sont surreprésentés parmi les personnes dont l'enseignement à distance a impacté positivement leur santé.

Les personnes qui ont été impactées négativement sont davantage concernées par un problème de santé mentale (à 49%), alors que les personnes dont l'impact est neutre, positif ou inconnu sont plus faiblement concernées par un problème de santé mentale (respectivement à 27, 21 et 30%).

Les étudiant·es n'ayant pas les revenus pour couvrir leurs besoins mensuels sont plus impacté·es par la crise sanitaire, tant sur le plan économique que concernant leur état de santé (67% considèrent qu'il a évolué négativement depuis l'enseignement à distance, contre 54% des personnes qui ont assez de revenus pour couvrir leurs besoins mensuels).

Pour de nombreuses et nombreux étudiant·es, leur état de santé était satisfaisant avant l'enseignement à distance mais est actuellement insatisfaisant (c'est le cas pour 26% des répondant·es).

Les personnes qui n'ont pas le sentiment de réussir leurs études sont également davantage impactées négativement par la crise sanitaire, tant sur le plan économique (c'est le cas de 49% des étudiant·es qui n'ont pas le sentiment de réussir leurs études, contre 31% des étudiant·es qui ont le sentiment de réussir leurs études) que concernant l'état de santé (71% considèrent que l'enseignement à distance a eu un impact négatif sur leur santé, contre 47% des étudiant·es qui ont le sentiment de réussir leurs études).

6.3 Témoignages

Dans le cadre de la question ouverte, permettant de s'exprimer sur des problématiques rencontrées qui n'avaient pas été abordées dans le questionnaire, de nombreux témoignages traitent de la crise sanitaire.

C'est le cas d'étudiant·es qui soulèvent la difficulté de l'enseignement à distance, dans un contexte où les rapports sociaux sont très limités : « Être en difficulté pour manger, se loger et étudier à cause des cours à distance peu qualifiant la solitude et l'enfermement pendant plus de 6 mois avec des rapport sociaux très limités et des conditions familiales compliquées ».

Des problématiques liées à l'emploi sont également ressorties : « Difficultés à trouver un job étudiant à cause du covid ».

L'organisation de l'enseignement à distance et le soutien de l'équipe enseignante ou administrative, de l'UT3 ou d'autres structures institutionnelles a fait l'objet de critiques : « *difficultés à communiquer avec les enseignants* », « *difficultés à être entendues auprès du CROUS et d'autre* », « *manque d'organisation et de soutien de la part de la faculté, de certains professeurs ...*»

Des problèmes techniques ou financiers liés à l'enseignement à distance sont dénoncés : « *Difficulté d'accès à internet, je fonctionnais avec mon forfait téléphonique avant le confinement mais maintenant c'est plus suffisant....*», « *Dépenses de grosses sommes d'argent pour les billets de train pour rentrer dans sa maison de famille car difficile d'être non-stop seule dans un 16m2, mais beaucoup de changements d'emploi du temps ou de distanciel/présentiel de dernière minute.*»

Les témoignages révèlent la détresse étudiante face à la situation, le terme de suicide ayant été soulevé à de multiples reprises : « *Un camarade de classe, m'a dit clairement par message qu'il compté(sic) se suicider.*», « *Des troubles psychologiques chez mes proches à soutenir* », « *Tentatives de suicides d'un proche.*», « *Pensées suicidaires* », « *Dépression + abandon de mon master pour des raisons personnelles + en raison des difficultés de travail dues à la crise sanitaire*»

Le taux de réponse au questionnaire peut en partie s'expliquer en raison de ce contexte : « *je répond (sic) à ce questionnaire surtout, car j'ai l'espoir que cela va changer ce mode d'enseignement à distance qui ne m'est pas du tout en faveur.* »



PARTIE 7 | POPULATION DOCTORALE

7.1 Population doctorale enquêtée

7.2 Exposition aux violences

7.3 Prostitution étudiante

PARTIE 7 | Population doctorale

7.1 Population doctorale enquêtée

78 doctorantes et doctorants ont participé à cette enquête. Compte-tenu des faibles effectifs, les résultats propres à cette population ont été traités spécifiquement. Il convient de prendre cette analyse avec précaution, car le taux de répondant-es est faible pour cette catégorie. Il représente 5,7% de la population doctorale

- 62% sont des femmes, 37% des hommes et 1% des personnes transgenres ou non binaires. Les femmes ont davantage répondu au questionnaire, car elles représentent 42,9% des doctorant-es inscrit-es à l'UT3 en 2020-2021, tandis que les hommes représentent 57,1% des doctorant-es.
- 35% ont entre 21 et 24 ans et 65% plus de 25 ans
- 36% font partie de la Faculté sciences et ingénierie et 56% de Santé (6% IUT et 1% autre)
- 21% connaissent la MÉFHLCD; 1% connaissent le courriel pour signaler des actes ou comportements sexistes ; 5% le courriel pour demander à être écouté-e. La population doctorale est surreprésentée¹⁸ parmi celles et ceux qui connaissent le SIMPPS (76% contre 46 de la population étudiante hors doctorant-es). 22% connaissent le travail d'accompagnement des associations étudiantes.

La majorité des doctorant-es est d'accord avec l'affirmation «J'ai assez d'argent pour couvrir mes besoins mensuels » (82%).

La population doctorale est davantage dans une relation amoureuse en cohabitation avec leur(s) partenaire(s) (37%). Elle est également surreprésentée parmi les personnes qui considèrent réussir leurs études (80% ont le sentiment de réussir dans les études) ainsi que parmi les personnes qui considèrent leur état de santé satisfaisant (56%). Ces éléments peuvent s'expliquer tout d'abord par l'âge plus avancé des doctorantes et doctorants et par une situation parfois plus stable financièrement.

7.2 Exposition de la population doctorale aux violences

7.2.1 Exposition aux violences

Exposition à des violences au sens large	Oui	Non	
Population étudiante (hors doctorant-es)	11%	89%	p=0,000
Population doctorale	30%	70%	
Total	12%	88%	

¹⁸ Afin de faciliter la lecture de ce rapport, les facteurs de surreprésentation sont abordés sans que ne soient présentées toutes les données qui permettent de le justifier, excepté dans les analyses sexuées. Lorsque des facteurs de surreprésentation sont évoqués ceux-ci s'appuient sur le test du khi-deux.

Tableau 18 : Comparaison de l'exposition aux violences au sens large entre la population étudiante et la population doctorale (n=3565)

La population doctorale est davantage exposée aux violences (30%) que la population étudiante (hors doctorant-es) (11%).

Témoin de traitement différencié en raison du genre ou de l'orientation sexuelle	Oui	Non	
Population étudiante (hors doctorant-es)	23%	77%	p=0,002
Population doctorale	39%	61%	
Total	23%	77%	

Tableau 19 : Comparaison du taux de personnes témoins de traitement différencié entre la population étudiante et la population doctorale (n=3565)

La population doctorale est également surreprésentée parmi les témoins de traitement différencié en raison du genre ou de l'orientation sexuelle. Les biais à cette question présentés précédemment restent toutefois valables (cf. partie 2.3).

A subi une ou plusieurs VSS parmi les faits cités	Oui	Non	
Population étudiante (hors doctorant-es)	10%	90%	p=0,002
Population doctorale	27%	73%	
Total	10%	90%	

Tableau 20 : Comparaison des personnes ayant subi une ou plusieurs situations de VSS citées entre la population étudiante et la population doctorale (n=3565)

27% de la population doctorale a subi une ou plusieurs situations de Violence Sexiste et Sexuelle dans le cadre de leurs études. Cela représente 21 personnes. La population doctorale est donc beaucoup plus touchée par les VSS que la population étudiante (hors doctorant-es).

Ces différences se retrouvent également parmi les personnes témoins de VSS : c'est le cas pour 28% des doctorant-es, contre 10% des autres étudiant-es. C'est également le cas des personnes qui considèrent avoir subi une VSS dans le cadre de leurs études, puisque cela touche 15% des doctorant-es et de 5% des autres étudiant-es.

La différence entre les personnes qui ont subi un ou plusieurs faits présentés dans l'enquête et les personnes qui déclarent avoir subi des VSS se retrouve également au sein de la population doctorale. Ce taux passe en effet de 27% à 15%. Le fait de considérer que le ou les faits subis représentent une violence sexiste ou sexuelle est une étape parfois longue pour les victimes.

Concernant spécifiquement les violences citées, les doctorantes sont surreprésentées parmi les personnes confrontées à des propos ou attitudes à caractère sexuel qui les ont mises mal à l'aise (des questions sur la vie privée, des remarques salaces, mime de gestes sexuels, diffusion d'images pornographique) 26% des doctorant-es, soit 20 personnes, sont concernées.

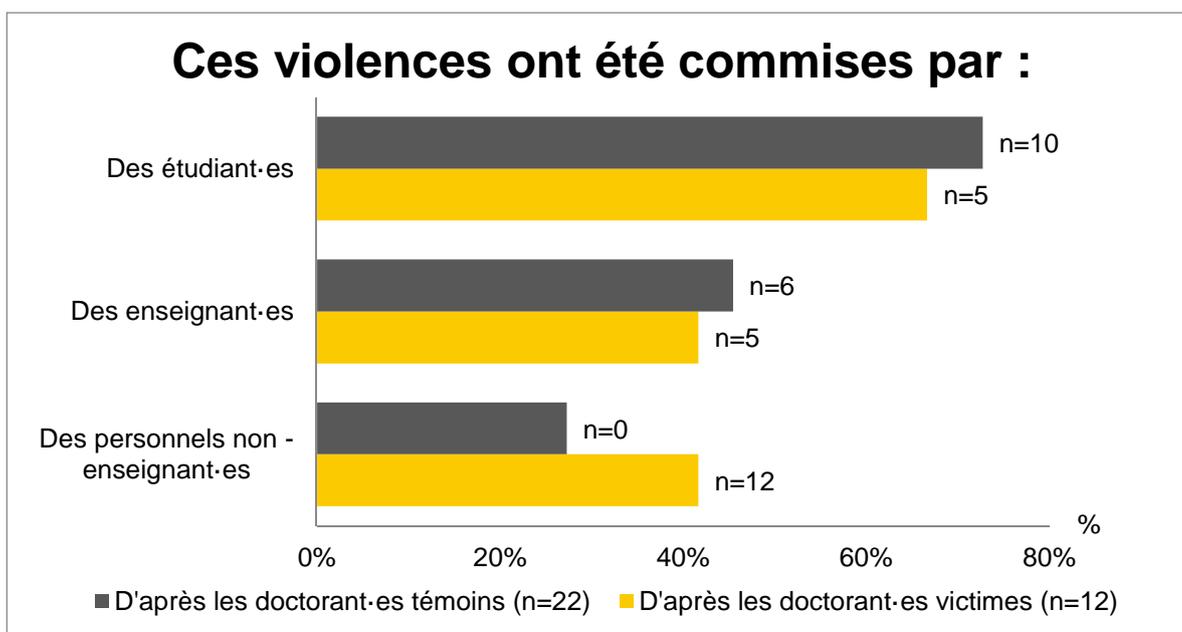
La surrexposition de la population doctorale peut s'expliquer par le nombre d'années de potentielle exposition. Auquel cas, cela signifierait que plus une personne passe de temps à l'université, plus elle y a de risque d'être confrontée à des violences, particulièrement des violences sexuelles et sexistes. La relation de travail parfois isolée et donc moins cadrée avec un

directeur ou une directrice de recherche, peut aussi contribuer à expliquer cette surexposition. C'est un phénomène connu des associations et déjà pointé du doigt par des associations comme le Collectif de lutte contre le harcèlement sexuel dans l'enseignement supérieur (CLASCHES)

Compte tenu des faibles effectifs, il n'a pas été possible d'établir de différence sexuée d'exposition aux violences parmi la population doctorale.

35% des doctorantes (n=17) et 10% des doctorants (n=3) ont été confronté-es à une ou plusieurs VSS. Toutefois les effectifs sont trop faibles pour que cette différence puisse être considérée comme significative. Il en est de même pour les témoins des VSS (c'est le cas pour 37% des doctorantes et 10% des doctorants) et pour les personnes qui considèrent avoir subi une VSS dans le cadre universitaire (21% des doctorantes (n=10) et 3% des doctorants soit 1 personne). Ce constat est le même pour les doctorant-es exposé-es aux cyberviolences (33% des doctorantes y sont exposées (n=16) contre 10% des doctorants (n=3)) mais les effectifs sont une nouvelle fois trop faibles pour en tirer des conclusions.

7.2.2 Responsables des violences sexuelles et sexistes

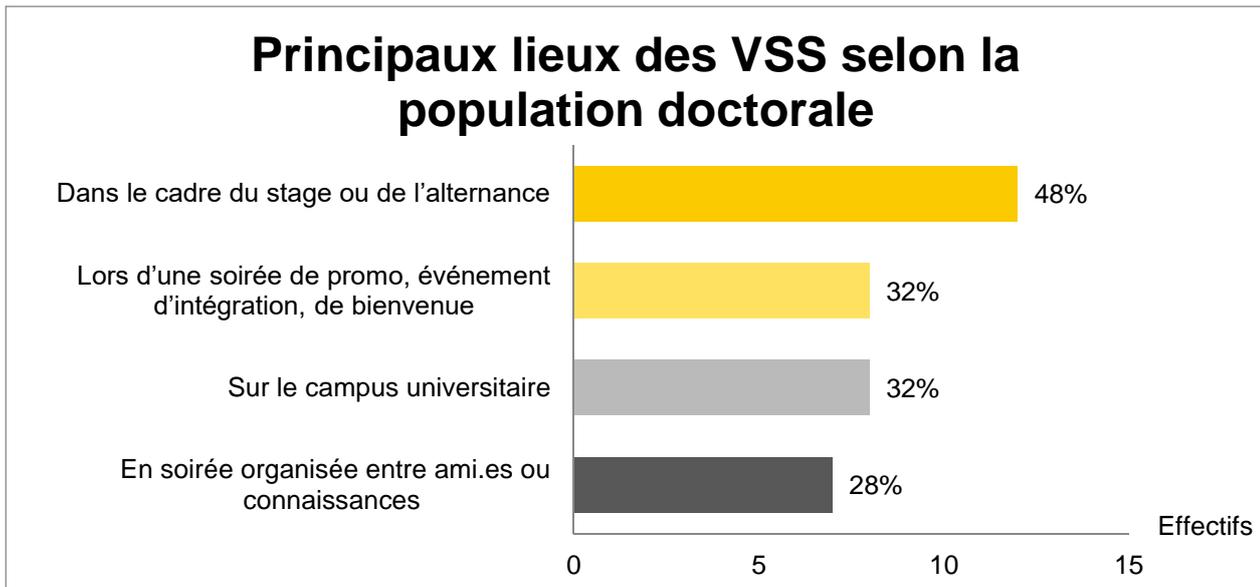


Graphique 44 : Responsables des VSS selon la population doctorale qui déclare avoir subi des VSS (n=12) ou en avoir été témoins (n=22)

La population doctorale considère significativement plus que les enseignant-es sont les responsables des VSS dont ils ou elles ont été témoins (46% contre 37% dans toute la population étudiante).

Il ressort en effet que les bac+1 et bac+2 sont sous-représenté-es parmi les étudiant-es qui déclarent que les enseignant-es sont responsables des VSS dont ils et elles ont été témoins (29% et 27%). À l'inverse, les bac+4/+5 et les bac+6 et plus sont surreprésenté-es parmi les étudiant-es qui déclarent que les enseignant-es sont responsables des VSS dont ils et elles ont été témoins (51% et 46%). Il semblerait que les étudiant-es en master et en doctorat soient plus souvent témoins de violences sexuelles et sexistes commises par l'équipe enseignante. Cela peut être dû à la proximité avec les enseignant-es-chercheur-es qui se développe dans l'encadrement des travaux de master et de doctorat.

7.2.3 Lieux des violences sexuelles et sexistes



Graphique 45 : Les lieux où se sont déroulées les VSS selon les doctorant-es (n=25)

Les doctorant-es ne déclarent pas tout à fait les mêmes lieux où se sont déroulées les VSS que la population étudiante dans son ensemble. C'est en majorité dans le cadre du stage ou de l'alternance que des VSS ont eu lieu (48%), suivi à 32% du campus universitaire, puis à 32% d'une soirée de promo et à 28% d'une soirée entre ami.es. Toutefois, les effectifs sont trop faibles pour que ces différences entre la population étudiante et la population doctorale puissent être significatives.

7.2.4 Les cyberviolences

Concerné-e (ou un-e proche) à une situation ou plusieurs situations de cyberviolence citées	Oui	Non	
Population étudiante (hors doctorant-es)	37%	63%	p=0,044
Population doctorale	26%	74%	
Total	36%	64%	

Tableau 21 : Comparaison des personnes ayant subi une ou plusieurs situations de cyberviolences citées entre la population étudiante et la population doctorale (n=3565)

La population doctorale est significativement moins exposée aux cyberviolences que les autres étudiant-es.

7.3 Prostitution étudiante

Parmi les 162 personnes qui ont fait l'objet (ou un-e de leur proche) de sollicitations sexuelles contre rémunération, en ligne ou non (demande de photos, vidéos, de rapports sexuels, d'accompagner une personne à certaines occasions...), 6 sont des doctorant-es, ce qui représente 8% de la population doctorale.

Parmi ces 6 personnes, 2 ont donné suite à la sollicitation (soit 33% des doctorant-es sollicitées), 1 avait envie d'essayer mais ne l'a pas fait (17%), 1 n'a pas répondu (17%) et 1 a refusé (17%).

37% des doctorant·es estiment que les étudiant·es sont souvent sollicité·es par ce genre de demande. 40% connaissent des plateformes qui permettent de poster des images ou vidéos personnelles à caractère sexuel contre rémunération soit 31 personnes.

Parmi ces 31 personnes, 4 ont pensé à vendre du contenu sur ces plateformes (13%), 2 l'ont fait (3%), 5 connaissent un·e proche qui l'a fait (16%) et 23 n'ont pas envisagé ni ne connaissent de proche qui l'ont fait (74%).

72% des doctorant·es pensent que vendre des contenus à caractère sexuel et/ou avoir des relations érotiques/sexuelles contre rémunération est défavorable aux études, 22% pensent que cela n'impacte pas les études et 6% considèrent que cela est favorable aux études.

2 doctorant·es ont déjà personnellement ou un·e de leur proche, eu des relations sexuelles contre rémunération.

51% des doctorant·es considèrent que ces pratiques ne sont pas autorisées par la loi, 26% disent que cela dépend des pratiques. 8% estiment qu'elles sont autorisées par la loi et 15% ne savent pas.

Il n'y a pas de différence significative entre la population étudiante (hors doctorant·es) et la population doctorale, ou bien les données sont trop faibles pour le justifier. Il en est de même concernant les différences sexuées.



PARTIE 8 | POPULATION DES ÉTUDIANT·ES TRANSGENRES ET NON-BINAIRES

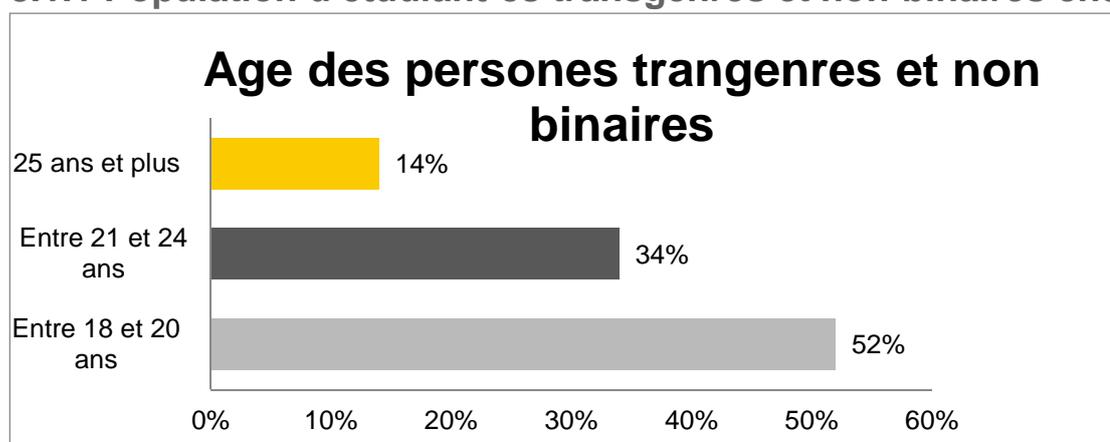
8.1 Population transgenres et non-binaires enquêtée

PARTIE 8 | Population des étudiant-es transgenres et non-binaires

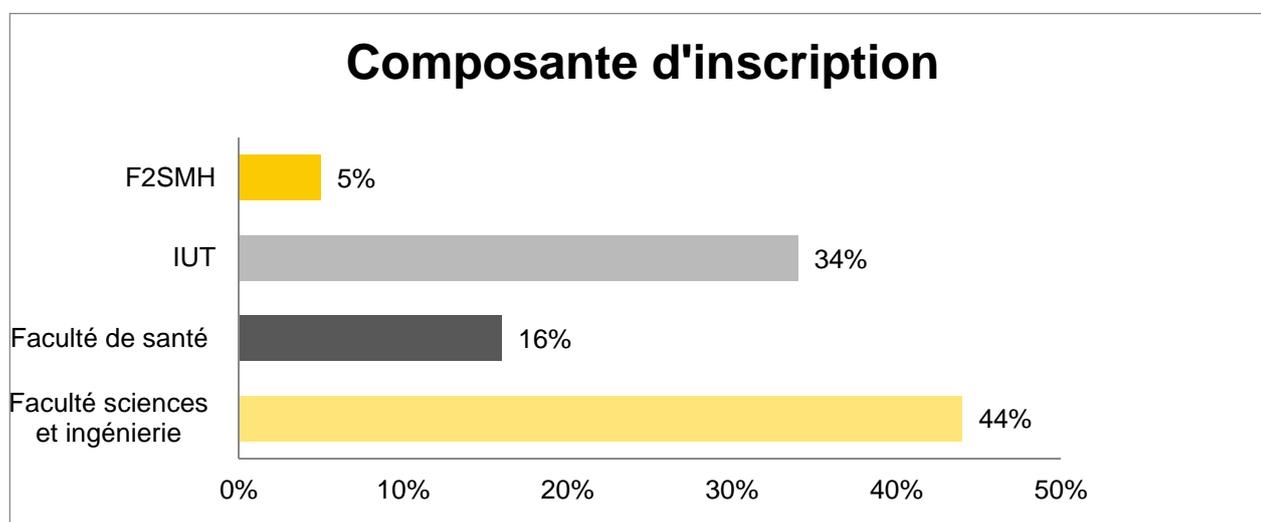
8.1 Population transgenres et non-binaires enquêtée

35 personnes non binaires¹⁹ et 9 personnes transgenres ont répondu au questionnaire. Les données sont trop faibles pour être associées aux analyses précédentes. Il peut être cependant important de réaliser une analyse spécifique. En ce qui concerne les personnes transgenres, notre enquête ne nous permet pas d'identifier si les personnes concernées sont des femmes ou des hommes ce qui aurait permis une analyse plus poussée des VSS qu'ils et elles subissent.

8.1.1 Population d'étudiant-es transgenres et non-binaires enquêtée



Graphique 46 : Age des personnes transgenres et non binaires (n=44)



Graphique 47 : Faculté ou institut d'inscription des PNB et PT (n=44)

- **Lecture:** Parmi les personnes non binaires et transgenre qui ont répondu 52% ont entre 18 et 20 ans; 34% entre 21 et 24 ans; 14% plus de 25 ans. 44% sont inscrites à la Faculté Sciences et Ingénierie.

¹⁹ Une personne non binaire est une personne qui ne se reconnaît ni comme homme ni comme femme ou au contraire se reconnaît dans les deux identités de genre.

La majorité des personnes non binaires et transgenres qui ont répondu à l'enquête sont en Bac+1 (34%) ou en Bac+2 (41%)

Il y a une surreprésentation²⁰ de ce public étudiant chez les personnes qui connaissent la MEFHLCD (34% contre 15% dans toute la population étudiante) mais aussi qui connaissent l'adresse pour contacter la cellule d'écoute (21% contre 10% population étudiante). Ces personnes sont également surreprésentées parmi celles qui connaissent le travail d'accompagnement des associations étudiantes en cas de VSS (30% contre 18% dans toute la population étudiante).

Parmi les répondant-es 9% connaissent le courriel pour signaler des agissements sexistes et 59% connaissent le SIMPPS.

Il est possible de supposer que les discriminations propres qu'elles et ils subissent les poussent d'avantage à se renseigner et à trouver des ressources pour les aider.

8.1.2 Exposition aux violences au sens large

Exposition à des violences au sens large	Oui	Non	
Femmes et hommes	12%	88%	p=0,022
Personnes transgenres et non binaires	23%	77%	
Total	12%	88%	

Tableau 22 : Comparaison des personnes ayant subi une exposition aux violences au sens large avec la population des PT et PNB (n=3565)

Les personnes transgenres et non binaires sont surreprésenté-es parmi les personnes exposées à des violences au sens larges puisqu'elles et ils sont 23% contre 12% pour la population étudiante en général.

Témoin de traitement différencié en raison du genre ou de l'orientation sexuelle	Oui	Non	
Femmes et hommes	23%	77%	p=0,000
Personnes transgenres et non binaires	48%	52%	
Total	23%	77%	

Tableau 23 : Comparaison des personnes ayant été témoin d'un traitement différencié en raison du genre ou de l'orientation sexuelle avec la population des PT et PNB (n=3565)

Elles et ils sont également surreprésenté-es chez les personnes qui ont été témoins de comportements différenciés en raison du genre ou de l'orientation sexuelle (48% contre 23% pour l'ensemble de la population étudiante).

²⁰ Afin de faciliter la lecture de ce rapport, les facteurs de surreprésentation sont abordés sans que ne soient présentées toutes les données qui permettent de le justifier, excepté dans les analyses sexuées. Lorsque des facteurs de surreprésentation sont évoqués ceux-ci s'appuient sur le test du khi-deux.

8.1.3 Exposition aux Violences Sexuelles et Sexistes

A subi une ou plusieurs VSS parmi les faits cités	Oui	Non	
Femmes et hommes	10%	90%	p=0,002
Personnes transgenres et non binaires	23%	77%	
Total	10%	90%	

Tableau 24 : Comparaison des personnes ayant subi une exposition aux VSS avec la population des PT et PNB(n=3565)

23% des personnes transgenres (PT) et personnes non binaires (PNB) ont été confrontées au moins à une situation de VSS (n=10), elles sont donc surreprésentées par rapport aux autres étudiant-es. C'est également le cas des témoins de VSS puisqu'ils et elles sont 32% à avoir été témoins.

6 personnes (soit 14%) des personnes transgenres et non binaires ont déclaré avoir subi des VSS. Cependant les effectifs sont trop faibles pour réaliser une analyse plus poussée.

26% des PT et PNB (20 personnes) ont été confrontées à la situation suivante « On a eu à votre égard des propos ou attitudes à caractère sexuel qui vous ont mis-e mal à l'aise, par exemple, des questions sur la vie privée, des remarques salaces, mime de gestes sexuels, diffusion d'images pornographiques ».

8.1.3.1 Les Responsables des VSS

Responsables des VSS, d'après les personnes transgenres et non binaires qui ont été témoins (n=14)	Effectifs	%
Etudiant-es	11	79%
Enseignant-es	9	64%
Personnel non enseignant-e	1	7%
Vous ne savez pas	2	14%

Tableau 25 : Responsables des VSS d'après les personnes transgenres et non binaires qui ont été témoins (n=14)

8.1.3.2 Les lieux des VSS

Lieu des VSS selon les PT et PNB qui ont été témoins (n=14)	Effectifs	%
Sur le campus universitaire	11	73%
Lors d'une soirée de promo, événement d'intégration, de bienvenue...	4	27%
En soirée organisée entre ami.es ou connaissances	2	13%
En résidence étudiante	2	13%

Tableau 26 : Principaux lieux des VSS d'après les personnes transgenres et non binaires qui ont été témoins (n=14)

8.2.4 Les Cyberviolences

Concerné-es (ou un-e proche) à une situation ou plusieurs situations de cyberviolence citées	Oui	Non	
Femmes et hommes	36%	64%	p=0,011
Personnes transgenres et non binaires	55%	45%	
Total	36%	64%	

Tableau 27 : PT et PNB concernées (ou leur proche) à une situation de cyberharcèlement par rapport au reste de la population étudiante (n=3565)

Les personnes transgenres et non-binaires sont surreprésentée parmi les personnes exposées aux cyberviolences

- 5 personnes ont reçu (ou un-e proche) une menace de viol
- 8 personnes ont reçu (ou un-e proche) un message incitant au suicide
- 30% ont été confrontées à la situation « vous ou un-e proche a subi des humiliations et/ou harcèlements concernant votre/son attitude ou votre/son apparence physique ». C'est le cas de 13% de la population étudiante
- 30% ont été confrontées à la situation « vous ou un-e proche avaient été insulté-e par message privé en raison de votre/son sexe, orientation sexuelle, ou identité de genre ». C'est le cas de 8% de la population étudiant-es.

Les Responsables des cyberviolences

Responsables des cyberviolences pour les PT et PNB (n=24)	Effectifs	%
Non membre de la Communauté Universitaire	19	79%
Étudiant-es	4	17%
Groupe d'étudiant-es	3	12%

Tableau 28 : Responsables des cyberviolences pour les PT et PNB (n=24)

Les personnels encadrants et enseignants ne sont pas cités comme des responsables de cyberviolences pour les PT et PNB.

Malgré des effectifs faibles, il est possible de se questionner sur la représentation des personnes transgenres et non binaires dans ces catégories. Les discriminations par rapport à l'identité de genre semblent augmenter les risques d'être victime de violence.

8.2.5 Prostitution Étudiante

Parmi les 162 personnes qui ont fait l'objet (ou un-e de leur proche) de sollicitations sexuelles contre rémunération, en ligne ou non (demande de photos, vidéos, de rapports sexuels, d'accompagner une personne à certaines occasions...), 4 sont des personnes transgenres et non binaires, ce qui représente 9% de la population transgenres et non binaire.

Parmi ces 4 personnes, 2 ont donné suite à la sollicitation (soit 50% des personnes transgenres et non binaires sollicitées), 1 avait envie d'essayer mais ne l'a pas fait (25%), 1 a transmis à un·e proche pouvant être intéressé·e (25%) et 1 a refusé (25%).

48% des personnes transgenres et non binaires estiment que les étudiant·es sont souvent sollicité·es par ce genre de demande, soit 21 personnes. 59% connaissent des plateformes qui permettent de poster des images ou vidéos de vous à caractère sexuel contre rémunération soit 26 personnes.

Parmi ces 26 personnes, 10 ont pensé à vendre du contenu sur ces plateformes (38%), 1 l'a fait (4%), 6 connaissent un·e proche qui l'a fait (23%). 11 n'ont pas envisagé ni ne connaissent de proches qui l'ont fait (42%).

41% des personnes transgenres et non binaires pensent que vendre des contenus à caractère sexuel et/ou avoir des relations érotiques/sexuelles contre rémunération est défavorable aux études, 50% pensent que cela n'impacte pas les études et 9% considèrent que cela est favorable aux études.

5 personnes transgenres et non binaires ont déjà, ou un·e de leur proche, eu des relations sexuelles contre rémunération.

34% des personnes transgenres et non binaires considèrent que ces pratiques ne sont pas autorisées par la loi, 34% disent que cela dépend des pratiques. 7% estiment qu'elles sont autorisées par la loi et 25% ne savent pas.

Il n'est pas possible de mettre en évidence de différence significative entre la population étudiante (hors personnes transgenres et non binaires) et la population personnes transgenres et non binaires car les données sont trop faibles pour le justifier.

Il ressort tout de même que le population des personnes transgenres et non binaires semblent impactées par les questions de prostitution étudiante.

Cette enquête met en évidence l'importance de rendre visibles les violences sexistes et sexuelles et de permettre aux victimes de s'exprimer sur celles-ci. Il faut également être en mesure d'en sanctionner les auteurs et autrices. Ces données représentent un outil pour la réalisation d'actions de prévention qui pourront, de ce fait, cibler des populations qui semblent être plus exposées aux violences. Elles soulignent également l'importance d'apprendre à qualifier des faits de violence qui sont parfois banalisés.



PARTIE 9 | PRÉCONISATIONS

9.1 Sensibiliser et agir pour mettre fin aux continuum des violences

PARTIE 9 | Préconisations

9.1 Sensibiliser et agir pour mettre fin au continuum des violences

- Sensibiliser, éduquer et informer dès le plus jeune âge et continuer bien évidemment ce travail de sensibilisation à l'université. Apporter une attention particulière aux publics les plus à risques qui sont ressortis dans les résultats de cette enquête.
- Se saisir de la question des cyberviolences et faire un focus dans les sensibilisations sur cette question pour rappeler notamment le caractère illégal de ces pratiques et pour évoquer les conséquences qu'elles peuvent avoir concrètement sur les étudiant-es visé-es.
- Se questionner sur les lieux des campus qui peuvent provoquer un sentiment d'insécurité chez les étudiant-es et mettre en place des solutions pour les améliorer (éclairage, entretien...)
- Mettre en place des procédures claires pour punir ces violences lorsqu'elles ont lieu sur les campus et dans le cadre de l'université.
- Assurer le suivi des décisions de la section disciplinaire en matière de Violences Sexistes et Sexuelles et de lutte contre les discriminations et les faire connaître
- Faire connaître la cellule d'écoute et les adresses ressources à disposition des publics étudiants.
- Former les personnels de l'université à ces questions mais aussi améliorer leur connaissance des ressources mises à disposition de l'université afin elles et ils puissent être des relais pour les étudiantes et étudiants.
- Poursuivre les actions mises en place par la MÉFHLCDC qui travaille à la prévention des violences au sein de l'université pour les personnels comme pour les usagers et usagères. La Mission a mis en place des sensibilisations auprès des étudiantes et étudiants de Licence 1. Elle réalise également des actions sur le campus en collaboration avec des associations étudiantes comme par exemple le kit égalité distribué en soirée étudiante qui contient des préservatifs ainsi qu'un guide sur le consentement. Elle sensibilise également sur le sujet des violences sexistes et sexuelles à l'occasion des 25 novembre et du 8 mars et du 17 mai.